



L'OIE BLANCHE

Vol. 41 • No 24 • Mercredi 17 juin 2026

VENTE ET INSTALLATION



- Pièces de remplacement portes, fenêtres
- Remplacement de thermos embuée
- Coupe-froid
- Verres et miroirs...



LÉVIS 132, côte du Passage,
418 837-4949 • 1 866 937-4949

Nous desservons les MRC
de Montmagny, L'Islet
et Bellechasse

QUÉBEC 5050, boul. Wilfrid-Hamel
suite 120, 418 955-4949

www.vitrierieglobal.ca

3112426

Spécial FÊTE DES PÈRES

25% à 50% DE RABAIS

SUR TOUTES LES MONTRES
JUSQU'AU 20 JUIN INCLUSIVEMENT.



PLUS DE
600
MONTRES
EN INVENTAIRE

BIJOUTERIE
JEAN
29, AV. DE GASPÉ OUEST
SAINT-JEAN-PORT-JOLI
418 598-6382
WWW.BIJOUTERIEJEAN.COM

3332426

TROIS JEUNES MUSICIENS P3 EN PLEINE ASCENSION



Vous cherchez une borne de recharge fiable pour votre véhicule électrique ?

Installation professionnelle et rapide
Résidentiel et commercial

Soumission gratuite



200 \$ de RABAIS

jusqu'au 30 juin


Cytech Corbin
SPECIALISTES EN
MÉCANIQUE DU BÂTIMENT
MONTMAGNY
418 248 2396
L'ISLET
418 247 5411

3112426



PAVAGE DE QUALITÉ

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

RÉAL SAMSON

OFFREZ-VOUS NOTRE EXPERTISE !
CONTACTEZ-NOUS !
ESTIMATION
GRATUITE

JRM

Jacques & Raynald Morin inc.

230, 6^e Avenue, Montmagny
418 248-0937
info@jrmorin.com

3012426



L'enfouissement des lignes de transport en quatre questions

Dans votre région, une nouvelle ligne de transport d'électricité est nécessaire pour soutenir le développement du potentiel éolien de l'est du Québec. Cette infrastructure est également essentielle pour accroître la fiabilité et la résilience du réseau face à l'intensification des événements météorologiques. Nous travaillons étroitement avec les organismes du milieu, les acteurs régionaux et la population afin d'élaborer un projet adapté à la réalité du territoire. Comme plusieurs personnes ont des questions sur la possibilité d'enfouir les lignes de transport, nous souhaitons apporter des éléments de réponse à leurs préoccupations.

Est-ce que la ligne de transport de l'axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent pourrait être enfouie ?

Compte tenu de la technologie existante, de contraintes techniques importantes et des coûts très élevés, il n'est pas envisageable d'enfouir la ligne sur une distance de 250 km, d'autant plus que l'enfouissement entraîne une réduction de la capacité de transport de l'électricité. Pour maintenir la tension à un niveau stable, il faudrait installer des postes techniques environ tous les 5 à 10 km, ce qui multiplierait les infrastructures hors sol et entraînerait des répercussions sur le paysage et l'aménagement du territoire.

Le réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec compte plus de 34 000 km de lignes, dont moins de 1 % sont enfouies. L'enfouissement est réservé à des situations exceptionnelles, représentant de très courtes distances, lorsqu'un obstacle infranchissable empêche toute installation en aérien.

En raison des contraintes techniques, des coûts prohibitifs et de la nécessité de limiter les répercussions sur la facture d'électricité de l'ensemble des Québécoises et des Québécois, l'enfouissement demeure une exception, comme partout dans le monde.

L'enfouissement protégerait-il mieux l'environnement, les terres agricoles et les érablières ?

Contrairement à une perception répandue, l'enfouissement n'est pas sans effet sur le milieu d'accueil. Il nécessite d'importants travaux, comme le creusage de tranchées continues, l'aménagement d'accès permanents pour l'entretien et l'ajout de postes tous les 5 à 10 km environ pour maintenir le niveau de tension.

En revanche, une ligne aérienne permet :

- d'éviter des secteurs d'usages environnementaux sensibles ;
- de maintenir des usages agricoles compatibles avec l'emprise ;

- d'optimiser le tracé de ligne ou les mesures d'atténuation à mettre en œuvre de manière ciblée.

L'enfouissement permet-il au réseau de mieux résister aux intempéries ?

Pas nécessairement. La majorité des pannes concernent le réseau de distribution et non le réseau de transport. Les lignes de transport aériennes sont peu touchées par la végétation et bénéficient, en hiver, du refroidissement naturel par l'air. Comme l'air froid dissipe la chaleur dégagée par les conducteurs, il est possible de transporter plus d'électricité pour répondre à la demande accrue, notamment pendant les périodes de pointe.

En cas de bris, une ligne souterraine est plus difficile à réparer, ce qui entraîne des délais d'intervention plus longs.

Pourquoi ne pas utiliser le courant continu, comme pour la ligne d'interconnexion Hertel-New York ?

Le courant continu est utilisé dans des cas très précis, entre autres pour des interconnexions point à point.

Dans le cas de l'axe Appalaches-Bas-Saint-Laurent, cette technologie :

- limiterait la flexibilité du réseau ;
- empêcherait l'implantation future de parcs éoliens ou d'autres projets d'énergie renouvelable le long de l'axe ;
- nécessiterait la construction de postes de conversion importants et coûteux à chaque extrémité.

Le courant alternatif à 315 kV est la solution qui répond le mieux aux besoins actuels et futurs de la région.



Le projet Appalaches-Bas-Saint-Laurent vous intéresse ?



Pour en savoir plus

[Regardez la vidéo](#)

[L'enfouissement des lignes de transport](#)



Trois frères de Montmagny dévoilent leur **PREMIER EP PUNK ROCK**

Le groupe de punk rock Ignite The Flame, formé de trois jeunes frères natifs de Montmagny, Antoine Simard et Charles Simard, âgés de 15 ans, ainsi que Laurent Simard, 11 ans, a récemment dévoilé son tout premier EP regroupant trois compositions originales.



ÉDOUARD BÉRUBÉ

Journaliste de l'Initiative de journalisme local
nouvelles@oieblanc.com

Pour ce faire, les trois frères ont lancé les chansons de type punk rock I Don't Need You, Cassette Tape et Ignite the Flame, qui sont notamment disponibles depuis le 5 juin dernier sur l'ensemble des plateformes numériques, dont Spotify.

« Nous sommes allés au Gabbey Road Studio de Montmagny où nous avons fait en sorte que les idées que nous avons élaborées en composition deviennent réalité », lance d'entrée de jeu le plus jeune du groupe, Laurent Simard.

Disponible depuis déjà quelques jours, ce nouveau regroupement de chansons, créé entièrement par les trois membres d'Ignite The Flame, recueille déjà beaucoup de retours positifs de la population.

« On a eu beaucoup d'avis très positifs sur notre EP dans l'ensemble. Les gens adorent ça et entendent beaucoup des airs de bands

comme Simple Plan et Blink-182 », se réjouit Antoine Simard.

Un rêve devenu réalité

En parlant de Simple Plan, les trois frères ont eu l'occasion de rêver d'être ajoutés sur la liste des invités du band avec des passes artistiques donnant des accès complets lors du concert de ce dernier tenu le samedi 13 juin à Rivière-du-Loup.

Selon le père des trois jeunes musiciens, il y a même deux membres du groupe qui avaient écouté des chansons d'Ignite The Flame.

« Le 6 juin, j'ai pris une chance en envoyant l'EP d'Ignite The Flame à la gérante de Simple Plan en espérant une vidéo d'un des membres pour encourager les gars. Je terminais à la blague en offrant les gars comme première partie à Rivière-du-Loup. De son côté, sans qu'on se soit concertés, une de leurs enseignantes avait aussi contacté chacun des membres du groupe par Instagram », résume le père d'Antoine, Charles et Laurent.

C'est ainsi que les trois frères ont eu l'occasion d'être invités comme membres privilégiés au spectacle de Simple Plan.

Une programmation d'été remplie



Les trois frères Laurent, Charles et Antoine Simard. Crédit photo : Jean-Fernand Miville-Bourgault.

En pleine ascension, Ignite The Flame a déjà dévoilé la majeure partie de sa programmation d'été, alors qu'il sera en spectacle à au moins cinq reprises.

« Le 27 juin, on a un spectacle à Saint-Lindes-Laurentides au Festival Rewind. Le 10 juillet, on a aussi un spectacle au quai de L'Islet, tandis que le lendemain, on performera au Méchoui des Appalaches à 18 h 30. Le 18 juillet, on joue à un party privé, puis, le 25 juillet, on va jouer à la Journée de la relève à la Place Montel », énonce Antoine Simard.

Par ailleurs, dans le groupe, chacun des trois frères a un rôle bien précis afin de continuer à faire croître Ignite The Flame.

« Pour ma part, je dirais que je suis le diri-

geant du band, car je suis en charge de la composition des chansons, dont l'écriture, et je dirige aussi les pratiques », soutient Antoine Simard. « De mon côté, je m'occupe du graphisme pour le groupe et je suis aussi à la batterie », explique Charles Simard.

Un album ?

Bien que les trois frères viennent tout juste de dévoiler leur tout premier EP, ils promettent qu'ils vont sortir un album dans le futur.

« À la base, on voulait faire un plus gros album, mais on n'avait pas assez de chansons prêtes, alors on a décidé de faire un EP avec trois compositions et lorsqu'on en aura assez, on va sortir un gros album version deluxe », promettent-ils.

Québec investit **14,5 M\$** pour moderniser la salle Edwin-Bélanger

Le gouvernement du Québec confirme un investissement de 14,5 millions de dollars pour la modernisation de la salle Edwin-Bélanger, un élément central du futur complexe culturel et sportif en santé globale et durable de Montmagny. L'annonce a été faite jeudi par le ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe.

Réalisé à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, le projet vise à bonifier l'offre culturelle destinée aux citoyens des MRC de Bellechasse, de Montmagny, de L'Islet et de Kamouraska. Les travaux permettront notam-

ment d'augmenter la capacité d'accueil de la salle grâce à l'ajout d'une centaine de sièges par la construction de balcons.

Le projet comprend également le réaménagement de plusieurs installations, l'intégration d'une nouvelle passerelle technique, l'installation d'un monte-charge extérieur, l'agrandissement de la scène, l'ajout de toilettes et d'une salle de répétition ainsi que l'acquisition d'équipements spécialisés. Des améliorations à l'accessibilité universelle sont aussi prévues afin de mieux répondre aux besoins du public et des artistes.

Selon le ministre Mathieu Lacombe, cette modernisation représente un geste important pour le développement culturel de la région.

« La modernisation de la salle de spectacles Edwin-Bélanger est un grand projet pour la région, mais aussi un signal fort pour le milieu culturel. La modernisation de cette infrastructure offrira plus de possibilités pour le diffuseur Les Arts de la scène de Montmagny, notamment avec la venue de spectacles de grande envergure », a-t-il déclaré.

Le député de la Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, a salué la collaboration des partenai-

res impliqués dans le dossier. Il estime que les nouvelles infrastructures permettront d'offrir aux artistes et au public un lieu de diffusion moderne, tout en contribuant au rayonnement culturel de la région.

L'aide financière provient du Plan québécois des infrastructures 2026-2036 et sera versée au Centre de services scolaires de la Côte-du-Sud, porteur du projet. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ajoute également une contribution de 950 000 \$ par l'entremise du Fonds régions et ruralité. **(LOB)**

MICROBRASSERIE
CÔTE · DU · SUD
· MONTMAGNY ·

418 241-2287

Chansonniers les vendredis et samedis dès 17h30

Déjeuners jusqu'à 14 h les samedis et dimanches

Plusieurs nouveautés au menu.

Menus du jour du mercredi au vendredi

ÉCONOMISEZ AVEC

rabaischocs



10%
Payez 45\$ pour 50\$



20%
Payez 160\$ pour 200\$



10%
Payez 45\$ pour 50\$



10%
Payez 45\$ pour 50\$



35%
Payez 17\$ pour 25\$



20%
Payez 160\$ pour 200\$

L'OIE BLANCHE Téléchargez l'application | Profitez d'économies partout au Québec!!!





**Consultation
citoyenne**

Exprime-toi sur l'avenir de ta région !

Faire communauté
**Un territoire,
une vision partagée**

POUR PARTICIPER



Des prix à gagner!

Cours la chance de gagner une **nuitée à l'Auberge des Glacis** ou une des **cartes-cadeaux** dans un commerce de la région

Réponds avant le 3 juillet 2026

RÉGION
L'Islet



MRC de
L'Islet

Ville de Montmagny : un cadre demandait pour près de 88 000 \$ EN TEMPS SUPPLÉMENTAIRE

Un cadre au Service des travaux publics à la Ville de Montmagny a perdu une bataille en justice qu'il menait quelques années contre son employeur. Il réclamait la somme de 87 904,30 \$ pour du temps supplémentaire qu'il a effectué. Les conditions de travail d'un employé-cadre étaient au cœur du débat.



des périodes de chantier, soit d'avril à novembre, la tâche devenait beaucoup plus lourde et que cela ne semblait pas être compatible avec l'horaire proposé. Il ajoute que ses interlocuteurs, soit des gens des ressources humaines et des travaux publics de la Ville, lui auraient alors affirmé savoir qu'il y avait un enjeu à ce niveau, mais que la convention collective était en négociation et qu'il serait réglé dans le nouvel accord. Dans leur témoignage, les employés de la Ville ont plutôt mentionné avoir expliqué que la compilation des heures supplémentaires servait principalement lors des demandes de subventions de projet, qu'il n'y avait pas de compensation comme le salaire est annuel et que, dans l'éventualité où la nouvelle convention en prévoit une, il serait avisé, mais n'avoir rien promis.

M. Samson aurait rapidement réalisé que les semaines pouvaient être longues lors de la période de travaux et aurait comptabilisé ses heures dans l'espoir que la nouvelle entente permette une compensation. Ce ne fut toutefois jamais le cas.

Selon le témoignage de Félix Michaud, qui était alors directeur général, le dossier est arrivé à son bureau en 2021, lorsqu'il est devenu problématique. Il aurait alors rappelé les conditions de travail des cadres et proposé quelques mesures comme l'ajout d'un certain nombre d'heures à sa banque de vacances. Il a aussi informé le conseil municipal de la situation. M. Samson n'était toutefois pas d'avis que la proposition compensait les 700 heures qu'il avait d'accumulé à ce moment.

Selon le texte du jugement du juge Christian Boutin, Éric Samson qui occupe un poste cadre d'ingénieur superviseur au Service des Travaux publics de la Ville de Montmagny réclamait le paiement des heures supplémentaires qu'il a effectuées depuis le 5 juillet 2020, soit l'équivalent de 1 479,75 heures. M. Samson affirmait que, lors du processus d'embauche, les enjeux liés aux temps supplémentaires sur certains chantiers ont été abordés par l'employeur, mais que cette problématique allait être réglée, il avait donc accepté l'emploi. De son côté, la Ville de Montmagny soutenait que de telles représentations n'avaient jamais été faites et que, au contraire, il était clair dans les attentes de l'employeur que les employés-cadres sont payés avec un salaire sur une base annuelle et qu'ils peuvent être appelés à faire des heures supplémentaires non rémunérées distinctement.

Dans le contexte de l'affaire, le juge Boutin souligne que les témoignages ont soulevé que l'enjeu du temps supplémentaire était clé au moment de l'embauche de M. Samson, lors de son entrevue en 2019, car ce dernier a confié qu'il appliquait à l'emploi, car il cherchait justement un horaire plus stable. Lors d'un entretien, il souligne avoir demandé si le travail était réellement de 35 h par semaine, car lors



M. Michaud aurait éventuellement proposé une solution qui a été retenue par le conseil municipal, soit une prime après 40 h/semaine effectuées à son taux horaire qui serait une condition spéciale à son contrat de travail. Il s'agissait aussi d'une solution proposée par une firme externe qui analysait alors la situation des employés à la Ville de Montmagny. Cette prime était toutefois rétroactive à juillet 2021, soit la date de la nouvelle convention. M. Samson n'a pas accepté cette offre, car il perdait alors les heures de 2020 et une partie de celle de 2021.

Entre-temps, M. Samson a déposé une plainte à la CNESST qui a éventuellement été jugée non admissible, car le salaire de l'employé dépasse 100 000\$ annuellement. Le conseil municipal a également retiré l'offre de la prime après le refus initial de l'employé, donc il n'était plus possible pour lui de demander cette solution. Bien que la nouvelle convention offrirait de meilleures conditions, la prime ne fut donc jamais accordée à M. Samson.

Le juge tranche finalement que le contrat de M. Samson ne fait pas mention d'une rémunération pour les heures sup-

plémentaires et qu'il est peu probable qu'on lui ait promis qu'il en aurait une dans la prochaine convention collective : « Dans la situation qui nous occupe, M. Samson a accepté en toute connaissance de cause, lors de la signature de son contrat individuel de travail, qu'une partie substantielle de ses conditions de travail allait être déterminée par une entente négociée périodiquement avec l'employeur. Il a ainsi accepté de devenir cadre et, partant, d'être représenté par l'association de ses pairs dans leur rapport avec l'employeur. Incidemment, M. Samson aurait tout aussi pu demander de devenir l'un des représentants de l'association aux fins de négocier avec la Ville, ayant plutôt opté d'être représenté. [...] En terminant, le Tribunal tient à mentionner qu'il est manifeste que M. Samson est un employé-cadre travaillant et dédié, cela ne saurait aucunement être contesté au terme de la preuve offerte. Il constitue une ressource précieuse pour la Ville et le Tribunal souhaite aux parties une suite harmonieuse. »

La demande a donc été rejetée par le tribunal.

24 juin Fermé

Bonne Fête nationale !

1er juillet Ouvert

Bonne Fête du Canada !

Magasin COOP IGA extra de Montmagny: de 7 h à 21 h

Les Marchés Tradition de Cap-Saint-Ignace: de 7 h à 18 h

70, BOUL. TACHÉ OUEST
MONTMAGNY - 418 248-1230

511, RTE DU PETIT CAP
CAP-SAINT-IGNACE - 418 246-5575

coopmontmagny.coop



POINT DE VUE

PAR ÉRIC MALTAIS
eric.maltais@oieblanc.com

Les vacances, c'est un droit!

Bien manger, c'est un besoin essentiel. Travailler c'est une réalité qui permet de combler la première réalité que je viens d'adresser. Payer ses impôts, c'est un devoir. Dans ce dernier cas, ça peut nous faire ... suer parce que l'on pense peut-être qu'on en verse trop pour les services que l'on reçoit. Et les vacances? Est-ce que nous travaillons trop pour le temps de repos accordé par notre boss?

Obtenir des vacances figure parmi le droit du travail. Le tout s'opère sous la juridiction de la Commission des normes de l'équité, de la santé et de la sécurité au Travail. (CNESST). Si vous avez travaillé moins d'un an, la loi vous accorde un jour par mois complet de service continu, jusqu'à deux semaines, dont l'allocation se situera à 4% du salaire brut. Entre un an et trois ans, c'est deux semaines continues aussi à 4% du revenu brut.

À partir de la 3e semaine de travail, la paie passe à 6% et dès la 4e année, il faut valider quelle est votre entente avec votre employeur. Grosso modo, il s'agit des normes de la CNESST

là où il y a absence d'une convention collective négociée de bonne foi avec l'employeur.

Maintenant, quoi faire cet été et à quel prix? Je vous le donne en mille : vous en ferez moins si vous maintenez le même budget que l'an dernier. Chaque année, CAA-Québec effectue son traditionnel sondage pour savoir. Il prend plus d'importance depuis que les Québécois boudent les États-Unis en raison de la mise en application de la politique tarifaire injustifiée du président Donald Trump.

Budget

Ce coup de sonde nous apprend que, pour la première fois depuis cinq ans, le budget moyen a stagné à 2095\$, signe d'un contexte économique tendu. Pendant ce temps, le coût de la vie et les prix à la pompe poursuivent leur progression. La guerre États-Unis/Iran nous a frappé de plein fouet. Même si une entente de principe semble conclue cette semaine entre les belligérants, les effets d'une baisse à la pompe prendront plusieurs semaines. Les réserves de barils de pétrole sur le plan

international ont atteint un seuil critique, encore plus bas que celui observé lors de la pandémie de la Covid en 2020-2021. Ce conflit aura aussi permis d'amorcer une réflexion sur l'exploitation des énergies fossiles au pays, aussi au Québec. Sommes-nous vraiment assis sur des réserves de niveau international? Est-ce possible d'exploiter ces richesses naturelles (gaz naturel, pétrole, gaz de schiste, etc..) de façon respectueuse de l'environnement? Est-ce qu'une économie « hybride » servirait mieux nos collectivités? Car il ne fait pas se leurrer, peu importe l'énergie dont nous allons prioriser le développement énergétique, des groupes de pression revendiqueront leurs droits. À titre d'exemple, il suffit de constater les levées de boucliers des communautés autochtones lorsqu'il est question de construire des barrages dans le Nord, ou encore des environnementalistes lorsque l'on parle de l'énergie éolienne, ici d'ailleurs. Si tant de doutes persistent dans l'esprit des revendicateurs, est-ce en raison de la méfiance envers nos élus?

La tendance?

Revenons aux vacances. Que feront les Québécois? Ils resteront au pays, au Québec d'abord dans une proportion de 67%, mais 35% disent aussi qu'ils prévoient réduire le budget ou encore rester à la maison.

Non, Chaudière-Appalaches ne figure pas parmi les destinations privilégiées. Le top 5 des destinations les plus courues évolue bien peu : Charlevoix (17%), Gaspésie (16%), Québec, ville et région (15%), Cantons-de-l'Est (14%) et Saguenay-Lac-St-Jean (12%). L'aiguille bouge

parfois. La région des Laurentides, autrefois parmi les plus populaires, ne figure plus au palmarès.

Ici, des développements intéressants captent l'intérêt, mais avec des produits nichés comme La Grosse Île naturellement, aussi avec le Sanctuaire des Loups Lupo, ou encore le Parc des Appalaches. Or, nos infrastructures limitent notre capacité d'accueil, comme l'hébergement, qui affiche presque complet entre juin et septembre. Le facteur promotion entre également en considération. Des régions comme Charlevoix et la Gaspésie investissent des centaines de milliers de dollars pour attirer les touristes grâce notamment à la taxe de 3,5% sur les nuitées. Saviez-vous que le Manoir Richelieu possède 405 chambres et le Club Med de Baie-St-Paul plus de 300? Imaginez l'argent qui entre pour promouvoir leur patelin... Il est impossible de se battre à armes égales...

Mais si certaines propositions favorisaient certaines escales pour arrêter les touristes chemin faisant, notre économie ne s'en porterait que mieux. Car lorsqu'il est question d'autres destinations à visiter au Canada en vue de l'été, 25% des gens parlent du Nouveau-Brunswick, 15% de l'Île-du-Prince-Édouard et 10% de Terre-Neuve/Labrador. Ils passent tous sur la 20!

Quant à la durée des vacances, 31% avancent trois semaines et plus, 34% deux semaines et 20% une semaine. Quant à la période ciblée, 25% ont choisi juin, ce qui représente une hausse de 6% par rapport à l'an dernier. Juillet remporte la palme (31%), devant les vacances de la construction (26%).

Bonnes vacances!

Téléchargez
notre App pour
participer !

Télécharger dans
L'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

L'OIE BLANCHE

poursuit sa migration!

Tirages à venir:

Une nuitée à la Maison du Fort de Québec
+ 19 JUIN
250\$ chez Magasin Coop IGA Extra de
Montmagny
+ 26 JUIN
1000\$ en crédit voyage - Club Voyages
Montmagny

50000\$

en prix à remporter!!

Montmagny / St-Jean-Chrysostome

TRADITION CAP-SAINT-IGNACE SAQ

CONCEPT HOTELIER

17 000 COPIES
DANS MONTMAGNY, L'ISLET ET BELLECHASSE

224-A, chemin des Poirier, Montmagny (Québec) G5V 3X8
Téléphone: 418 248-8820 · Télécopieur: 418 248-4033

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Éric Maltais, poste 104
eric.maltais@oieblanc.com
418 291-6704

DIRECTRICE INNOVATION & VENTES
Marie-Eve Picard, 418 234-5639
marie-eva.picard@oieblanc.com

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Josette Bernard, poste 103
administration@oieblanc.com

PRODUCTION
Cyrille Leif Roger, poste 110
infographie2@oieblanc.com

GAËLLE SÉVIGNY
infographie1@oieblanc.com

Jean-Fernand Miville-Bourgault
technique@oieblanc.com

DIRECTRICE PRODUCTION & COORDONNATRICE DE L'INFORMATION
Katy Desjardins, 418 241-8908
katy.desjardins@oieblanc.com

INFORMATION
Jasmin Guillemette,
Edouard Bérubé
Journaliste de l'Initiative de journalisme local
nouvelles@oieblanc.com

PUBLICITÉ
418 248-8820
Dominic Gaudreau, poste 106
dominic.gaudreau@oieblanc.com

Florence Giguère, poste 107
florence.giguere@oieblanc.com

TECHNIQUE
Rémi Biron
technique@oieblanc.com

IMPRESSION
Imprimerie Mirabel
Division d'imprimerie
Québec Media inc.
12 800, rue Brossard, Mirabel
(Québec) J7J 1P3
Tél.: 514 380-3600

ABONNEMENT
1 AN/250\$
L'Unique coopérative de presse
de la Côte-du-Sud

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi: 8h 30 à 12h
13h à 16h
8h 30 à 12h

News Media Canada
Medias d'Info Canada

hebdos QUÉBEC

Local Journalism Initiative
Initiative de journalisme local

MJ LOCAL

RS RÉSEAU SÉLECT
MONTMAGNY

Canada

- Dépôt légal - 3^e trimestre 1985
- Bibliothèque Nationale du Québec
- ISSN: 0846-4367
- Société canadienne des postes
- Envois de publications canadiennes convention 6127290
- Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.
- Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur.



Photo d'archives.

BERNARD GÉNÉREUX victime d'un malaise cardiaque à Ottawa

Le député fédéral de Côte-du-Sud-Rivière-du-Loup-Kataskomik-Témiscouata, Bernard Généreux, a été victime d'un problème cardiaque le 10 juin dernier, lors du caucus du Parti conservateur du Canada au Parlement.

Après avoir ressenti un malaise, l'homme politique s'est temporairement retiré de la salle. Une ambulance a ensuite été appelée sur les lieux.

« À la suite d'un malaise cardiaque ayant nécessité une évaluation médicale, il consacrera les prochains mois à prendre soin de sa santé et à suivre les recommandations de son équipe médicale », a-t-il mentionné dans un communiqué.

Dans sa déclaration écrite, il a indiqué qu'il « prendra le temps nécessaire pour se reposer et se recentrer sur sa santé ».

« Ce n'est pas une décision facile, car j'aime profondément être sur le terrain, rencontrer les gens et participer à la vie de notre région. Toutefois, il est important que je respecte les recommandations qui me sont faites afin de revenir en pleine forme », a déclaré Bernard Généreux.

Les cliniques de passeport prévues cet automne seront annulées, mais ses activités estivales seront maintenues, bien qu'il réduira considérablement sa présence lors des activités publiques cet été.

« Je tiens à remercier sincèrement les

citoyens pour leur compréhension, leurs bons mots et leur soutien. Je suis privilégié de pouvoir compter sur une équipe dévouée qui continuera d'être présente pour vous servir. Je profiterai de cette période pour refaire mes forces et je souhaite pouvoir reprendre progressivement mes activités lorsque le moment sera venu », a ajouté le député.

Bernard Généreux remercie également les nombreux organismes, municipalités, entreprises et bénévoles qui animent les communautés de la circonscription durant la saison estivale et leur souhaite un excellent été. (ÉB)

« Sérieuses allégations » : le PLQ RETIRE LA CANDIDATURE DE LAURIER MICHAUD en Côte-du-Sud

Seulement quelques semaines après avoir été choisi par les membres du Parti libéral du Québec (PLQ) pour représenter la Côte-du-Sud, Laurier Michaud s'est vu retirer sa candidature en raison d'allégations sérieuses.



M. Michaud lors de l'annonce de sa victoire. (Photo: Katy Desjardins)

« En raison d'allégations sérieuses ayant été portées à notre attention, Laurier Michaud ne sera pas candidat dans la circonscription de Côte-du-Sud pour le Parti libéral du Québec lors des prochaines élections générales », mentionne-t-on dans le communiqué.

Le Parti annoncera bientôt une nouvelle candidature pour représenter les gens de Côte-du-Sud.

D'ailleurs, il y avait deux autres candidats qui étaient en lice pour l'investiture cette année, soit Nancy St-Pierre, mairesse de Saint-Joseph-de-Kamouraska, et Benoit Cloutier, professionnel retraité du secteur immobilier.

Rappelons que Laurier Michaud est un résident de Kamouraska qui a œuvré pendant environ 30 ans à la Sûreté du Québec. (ÉB)

NOUVEAUTÉS

ALBUM QUÉBÉCOIS

Avec ses illustrations exceptionnelles et ses informations fascinantes, ce livre qui capture la beauté de notre écosystème est une référence idéale pour toute la famille.

ROMAN ÉTRANGER

Embarquée dans un road trip insolite, Flora ignore la vraie raison de ce voyage et l'ampleur du secret qu'elle s'apprête à découvrir. L'une roule vers son passé, l'autre vers son avenir: grand-mère et petite-fille ont des choses à se dire.

THRILLER QUÉBÉCOIS

Dans une école primaire, l'arrivée d'une nouvelle directrice fait naître l'espoir d'apaiser le climat malsain. Car au centre des tensions se trouve l'enseignante du groupe 501, dont la rigidité et l'inflexibilité alimentent les conflits avec certains collègues et parents d'élèves. Mais bon... de là à mener au meurtre ?

800256

Centre-Ville Montmagny
418 248-0026

POUR TOUS VOS LIVRES EN LIBRAIRIE OU EN LIGNE : livresentete.libraires.ca

FROMAGERIE

BERGERON

3 jours seulement

Judi 18 juin, vendredi 19 juin et samedi 20 juin 2026

Disponible entre 10 h et 17 h au rayon de la charcuterie

Prix de promotion: 10 49\$ /lb

Prix régulier: 17 49\$ /lb

70, BOUL. TACHÉ OUEST
MONTMAGNY - 418 248-1230
coopmontmagny.coop

309246

APPRENDRE AUTREMENT célèbre 30 ans d'engagement auprès de la population

L'organisme basé à Saint-Jean-Port-Joli, Apprendre Autrement, a récemment célébré ses 30 ans lors d'un événement de type 4 à 6 à La Vigie, alors qu'il y avait notamment des partenaires, des amis et d'anciens élèves pour l'occasion.

PAR ÉDOUARD BÉRUBÉ

Journaliste de l'Initiative de journalisme local
nouvelles@oieblanc.com

« Les 30 ans d'Apprendre Autrement ne racontent pas seulement l'histoire d'un organisme, ils racontent l'histoire des personnes qui l'ont fait vivre », mentionne la directrice de l'organisme, Martine Bélanger.

Durant l'événement, Mme Bélanger a ainsi revisité l'histoire d'Apprendre Autrement grâce à son récit « inspirant ».

Pour ce faire, elle explique que l'organisme a vu le jour en 1996, sous le nom de Prise en main, avec un premier atelier d'alphabétisation.

Par la suite, de 1996 jusqu'en 2006, l'organisme a développé progressivement ses services pour répondre aux besoins de la communauté en alphabétisation, en soutien au retour aux études, en accompagnement d'emploi, en informatique ainsi qu'en lecture et en écriture.

« C'est en 2001-2002 qu'une initiative voit

le jour grâce à un financement permettant d'offrir des ateliers et des jeux aux parents ainsi qu'à leurs enfants de cinq ans. Les résultats étaient remarquables », poursuit-elle.

À partir de 2007, l'organisme s'est donné une nouvelle orientation, soit celle de lutter contre le décrochage scolaire, tandis qu'en 2009, il a changé de nom et a déménagé dans de nouveaux locaux.

« Cette période marque une croissance importante grâce à plusieurs nouveaux projets. L'équipe s'est agrandie et l'organisme s'est lancé dans une aventure technologique ambitieuse, soit la création d'un parc informatique accessible à la population », ajoute Mme Bélanger.

L'organisme déménage une seconde fois

En 2018, l'organisme a encore une fois déménagé, cette fois-ci dans une maison au cœur du village, à proximité des jeunes pour les accompagner.

Grâce à cette relocalisation favorable à proximité de l'école, les jeunes ont rapidement adopté les lieux, ce qui a mené à une



L'équipe d'Apprendre Autrement à la soirée des 30 ans de l'organisme. Crédit photo : Édouard Bérubé.

augmentation de la clientèle de 46 %.

« Certains jeunes du secondaire allaient même jusqu'à demander au chauffeur d'autobus de les déposer directement devant les locaux de notre organisme. [...] Nous avons trouvé un lieu où les jeunes avaient réellement envie de venir apprendre autrement », se réjouit-elle.

30 ans d'Apprendre Autrement

À ce jour, en 2026, l'organisme port-jolien a comme principal service la pédagogie. Or, ce qui a le plus changé avec le temps, ce ne sont pas les services, mais bien les chiffres depuis 30 ans.

En effet, en 1996, il y avait trois employés, deux participants et 25 000 \$ de subventions, contre dix employés, 534 participants et 233 832 \$ de subventions en 2026.

« En 30 ans, ce sont plus de 15 000 personnes qui ont pris part à nos différentes activités pour un total de plus de 40 000 heures de soutien pédagogique qui ont été offertes à la communauté », ajoute Martine Bélanger.

D'ailleurs, depuis 2024, l'organisme compte deux équipes distinctes, soit celle du collectif des Partenaires engagés pour la Jeunesse de Montmagny-L'Islet (PEJML) et celle d'Apprendre Autrement.



Découvrez gratuitement des activités de plein air

Circonflexe — Prêt-pour-bouger invite la population à découvrir gratuitement plusieurs activités de plein air dans sept sites de la Chaudière-Appalaches, tout au long de la saison estivale. Canot, randonnée, vélo de montagne et autres animations sont offerts dans un cadre sécuritaire et accessible pour tous les niveaux.

Ces initiations s'adressent autant aux personnes curieuses qu'à celles qui souhaitent renouer avec le sport. En s'inscrivant, les participantes et participants bénéficient d'un encadrement adapté ainsi que de tous les équipements nécessaires. La formule permet de découvrir des activités en toute confiance.

« L'objectif est de proposer aux gens d'essayer de nouvelles disciplines sans barrières, simplement pour le plaisir de bouger et d'y prendre goût », souligne l'agent de développement en loisir à l'URLS de la Chaudière-Appalaches, Pierre Vereecke.

circonflexe

Prêt-pour-bouger

Elles offrent une occasion concrète de profiter des espaces naturels de la région, tout en encourageant une première expérience positive qui donne le goût de recommencer.

Certains sites offrent également la location d'équipement gratuite à d'autres moments dans l'été. Les modalités varient pour chacun.

Circonflexe — Prêt-pour-bouger est un mouvement provincial qui vise à améliorer l'accessibilité à des équipements sportifs, récréatifs et adaptés, partout au Québec, afin de lever les freins à la pratique.

Consultez le calendrier complet des activités :



IMMERSION EN NATURE pour l'école Saint-Pie-X

Le Camp Trois-Saumons a récemment accueilli 70 jeunes de l'école Saint-Pie-X pour deux jours en classe nature. Cette activité a été rendue possible grâce à la fondation des Camps Odysée et a permis aux élèves de cette école classée défavorisée de s'épanouir en nature pendant deux jours et une nuit.

JEAN-FERNAND MIVILLE-BOURGault

nouvelles@oieblanc.com

Les Camps Odysée représentent plusieurs camps de vacances et autres activités en nature un peu partout au Québec, comme le camp Minogami à Shawinigan, ou encore le camp Bourg-Royal à Québec.

La fondation du même nom qui lui est rattachée a pour but de faire vivre des expériences plein air à des jeunes qui n'en auraient pas nécessairement les moyens autrement.

Selon Madame Émilie Têtu, directrice générale des Camps Odysée, les dons et l'aide apportée aux enfants augmentent d'environ 20 % par année. En 2023, ce sont 554 jeunes qui ont bénéficié de l'aide de la fondation à une hauteur de 125

000 \$, contre 877 jeunes et 215 000 \$ pour les projections 2026.

L'organisation vient en aide aux enfants entre 4 et 19 ans afin qu'ils puissent vivre diverses activités dépaysantes, adaptées à leur âge, en nature.

Toujours selon Mme Têtu, « 90 % des jeunes vont voir leur confiance en leurs capacités augmentée, leur motivation scolaire augmentée également et 80 % d'entre eux, au retour de leur séjour en camp, vont s'impliquer davantage dans leur milieu scolaire et dans leur communauté ».

Ces montants sont amassés en partie grâce à des entreprises et des citoyens engagés dans la région, comme le café bistro au Coin du monde, qui a amassé 10 000 \$ pour l'événement au cours d'une campagne de financement l'an dernier.

La campagne de cette année, dont l'objectif est fixé aussi à 10 000 \$, est d'ailleurs toujours en cours.



Les jeunes au Camp Trois-Saumons dans le cadre du Camp Odysée. Crédit photo : Jean-Fernand Miville-Bourgault.

Des retombées importantes

Selon Christine Talbot, bien connue dans la région et porte-parole des Camps Odysée, un passage au camp responsabilise grandement les jeunes en apprentissage.

Ceux-ci vivent un dépaysement dans un environnement contrôlé, ce qui permet le développement de leur autonomie et de leur débrouillardise.

« Ça fait grandir les gens ! Ça fait des gens dégourdis, débrouillards, curieux... [...] Chaque

enfant devrait pouvoir vivre ça dans sa vie », explique-t-elle.

Elle ajoute aussi que les séjours réguliers sont importants pour l'économie touristique de la région, car le camp attire des jeunes de partout au Québec, voire du Canada.

Les parents et les familles suivent donc souvent les campeurs et contribuent à l'économie locale en profitant des restaurants, des hôtels et autres attractions touristiques.

1,5 M\$ investis pour moderniser le chemin du Bras-Saint-Nicolas

D'importants travaux de réfection seront entrepris sur le chemin du Bras-Saint-Nicolas, plus particulièrement sur un tronçon d'environ 1,2 kilomètre, à compter de la semaine du 15 juin.

Les interventions permettront notamment de remettre à neuf un segment routier et d'en assurer la durabilité pour les années à venir.

Les travaux consisteront en une réfection complète de la chaussée, incluant l'excavation et la reconstruction des différentes couches de fondation.

Les fossés de part et d'autre de la route seront également reprofilés afin d'améliorer le drainage, tandis que de nouvelles glissières semi-rigides seront installées.

Une fois ces interventions réalisées, le tron-

çon sera entièrement pavé. La durée du chantier est estimée à deux mois.

En raison des travaux, une partie du chemin du Bras-Saint-Nicolas sera entièrement fermée à la circulation, à l'exception de la circulation locale.

Un chemin de détour sera mis en place afin de permettre la réalisation des travaux en toute sécurité. La Ville de Montmagny invite les usagers de la route à prévoir leurs déplacements en conséquence et les remercie de leur compréhension.

Mentionnons que ce projet, nécessitant un investissement d'un peu plus de 1,5 M\$, bénéficie d'une aide financière couvrant 85 % des dépenses admissibles dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du gouvernement du Québec. (LOB)

PRO STORE SUR MESURE!

50% du PDSF

• TOILES : SOLAIRES ALTERNÉES OPAQUES MOTORISÉES

Service professionnel & garanti

Jusqu'au 30 juin

418 241-8800

ESTIMATION - INSTALLATION - RÉPARATION - PIÈCES RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

Claude Fortin, prop.
Plus de 36 ans d'expérience
SUR RENDEZ-VOUS

Semaine nationale de la CIVIC

5 JOURS SEULEMENT! DU 15 AU 19 JUIN

Réclamez votre **boni** CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA!

FABRIQUÉE AU CANADA

HYBRIDE DISPONIBLE

#1 **CIVIC** La voiture la plus vendue au Canada*

C'est le moment de profiter des meilleures offres de l'année sur la CIVIC!

HONDA DEGIRO

112266

Du 15 juin au 28 juin, de 13 h à la fermeture

Promo
 Promo
 Promo **Tim**

À l'achat de
 2 combos repas*
 obtenez une boîte
 de 10 timbits
 gratuitement!



Offre exclusive!

55, boul. Taché Ouest, Montmagny
 221, avenue Industrielle, La Pocatière
 707, route de l'Église, St-Jean-Port-Joli
 90-C, route Jean-Baptiste-Casault, Montmagny

*Chaque combo comprend : un repas principal au choix
 + une boisson chaude ou froide + un accompagnement

3032/206



Voici un exemple d'exposition photographique en plein air. Photo de courtoisie.

Deux projets en lice pour le BUDGET PARTICIPATIF 2026 DE L'ISLET

Dans le cadre du budget participatif 2026 de la municipalité de L'Islet, deux citoyens ont chacun proposé un projet qui est présentement en phase de vote. Celui retenu bénéficiera notamment d'une somme provenant du budget annuel de la municipalité, à la hauteur de 5 000 \$.

PAR ÉDOUARD BÉRUBÉ

Journaliste de l'Initiative de journalisme local
 nouvelles@oieblanc.com

Le premier projet est celui d'une exposition extérieure de photos anciennes. Proposé par Tristan Morin, il s'agirait de la création d'une exposition extérieure dans le parc Havre-du-Souvenir.

Les clichés seront des photos anciennes de L'Islet représentatives de diverses facettes de l'histoire de la municipalité.

Elles seront notamment imprimées sur de grands panneaux adaptés pour l'extérieur, tandis que les photos seraient installées dans le secteur nord du parc, entre l'agora et la zone servant de stationnement l'été, le long de la ligne de lot à l'est.

Selon la présentation du projet sur le site de la municipalité, les bénéfices de ce projet seraient de rendre plus accessibles l'histoire et le patrimoine de L'Islet pour les citoyens et les visiteurs.

Des découvertes sportives

Le second projet présentement en phase de vote est celui proposé par David Thibault.

Il propose d'installer des coffres de découvertes sportives au terrain de baseball et au terrain de soccer de la municipalité.

Cette initiative est dans le but de faire découvrir les sports de la municipalité, comme le flag-football, le softball et l'ultimate frisbee, aux nouveaux arrivants de la région afin notamment de faire bouger davantage les citoyens.

« L'objectif du budget participatif est de permettre aux citoyens de la municipalité de s'impliquer dans la communauté et de s'exprimer aussi. [...] Avec une enveloppe budgétaire de 5 000 \$, on est capable de réaliser de belles choses », confie la coordonnatrice communautaire à la municipalité de L'Islet, Laurie Bélanger-Paré.

L'an dernier, un seul projet avait été proposé et adopté. Il s'agissait de la mise en place d'une troupe de théâtre qui sera d'ailleurs en action prochainement.

La période de vote pour les deux présents projets est en vigueur jusqu'au 10 juin. Par la suite, la municipalité annoncera le projet retenu pour qu'il puisse voir le jour.



L'histoire du Québec en 12 dates importantes

Connaissez-vous bien l'histoire de la province de Québec? Dans le cadre de la fête nationale, rafraîchissez votre mémoire avec quelques-unes des dates parmi les plus marquantes.

1. 3 juillet 1608 : fondation de la ville de Québec par l'explorateur français Samuel de Champlain.
2. 17 mai 1642 : fondation de Ville-Marie (aujourd'hui Montréal) par le gouverneur français

Paul Chomedey, Sieur de Maisonneuve.

3. 13 septembre 1759 : bataille des plaines d'Abraham opposant l'armée française, dirigée par Louis-Joseph de Montcalm, et les forces britanniques, menées par James Wolfe.
4. 22 juin 1774 : signature de l'Acte de Québec, une constitution en faveur des droits des Canadiens francophones.
5. 24 juin 1834 : première célébration de la Saint-Jean-Baptiste sous la forme d'un banquet réunissant une soixantaine de personnes.
6. 1837-1838 : rébellion des patriotes menée par Louis-Joseph Papineau dans le but d'implanter une gestion démocratique de la colonie.
7. 21 janvier 1948 : adoption du fleurdelisé en tant que drapeau officiel du Québec.
8. 24 juillet 1967 : discours contro-

versé du président français Charles de Gaulle à Montréal, où il prononce la phrase « Vive le Québec libre! ».

9. 14 octobre 1968 : fondation du Parti québécois par René Lévesque et Gilles Grégoire.
10. 26 août 1977 : adoption de la Charte de la langue française (loi 101), qui fait du français la seule langue officielle de la province de Québec.
11. 20 mai 1980 : premier référendum sur la souveraineté-association du Québec.
12. 30 octobre 1995 : deuxième référendum sur l'indépendance du Québec.



Fête nationale du Québec

À la nôtre!



Cette année, le thème commémoratif officiel de la Fête nationale du Québec est le 75^e anniversaire de la naissance de Guy Lafleur. Que ce soit par lui ou les autres joueurs professionnels légendaires, le hockey (notre sport national) fait partie de ce que nous sommes et continuera à nous faire vibrer longtemps.

Bonne Fête nationale du Québec!

www.pq.org/dons pqcotedusud@gmail.com

Fête nationale du Québec

23-24 juin

St-Vallier
Domaine de la pointe et grève
Montmagny
Parc St-Nicolas et Place Montel

23 juin

St-Jean-Port-Joli
La Vigie
St-Roch
Parc Vert
Cap-St-Ignace
Parc municipal Optimiste
Ste-Apolline
Terrain des loisirs
Ste-Félicité
Parc du Lac-du-Curé
Ste-Lucie
Cour intergénérationnelle

24 juin

St-Michel-de-Bellechasse
Presbytère
L'Islet
Centre multidisciplinaire
Berthier-sur-Mer
Parc fluvial
Ste-Louise
Parc municipal / Salle 125e
St-Damase
Salle municipale / salle du citoyen

Quebec.ca/FeteNationale

En partenariat avec :



Société nationale des Québécois et des Québécoises de Chaudière-Appalaches

LE 24 JUIN, ON FÊTE NOTRE QUÉBEC. JOYEUSE FÊTE NATIONALE!

Stéphanie Lachance
DÉPUTÉE DE BELLECHASSE
#SERVIRBELLECHASSE

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Fête nationale du Québec

Gratuit

23 & 24 juin | Montmagny

MARDI 23 JUIN | PLACE MONTEL

DISCOURS PATRIOTIQUE

20 H | MONSIEUR BAZAR

Le chansonnier lancera les festivités en revisitant de grands succès d'ici avec humour et spontanéité !

21 H | AYOYE - HOMMAGE À OFFENBACH

Un hommage survolté au groupe phare qui a marqué les années 70 & 80 avec son mélange unique de blues-rock !

MERCREDI 24 JUIN | PARC SAINT-NICOLAS

10 H À 16 H | JOURNÉE FAMILIALE

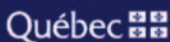
Cantine • Yoga • Maquillage • Jeux d'eau
Jeux gonflables • Amuseurs publics
Shuffleboard, pickelball & disc golf
Canot & paddleboard... et bien plus !

POUR CONNAÎTRE TOUS LES DÉTAILS, VISITEZ NOTRE SITE WEB



VILLE.MONTMAGNY.QC.CA/FETEDUQUEBEC

En partenariat avec :



Les 23 et 24 juin, célébrons notre culture et notre patrimoine!

La fête nationale du Québec est un moment privilégié pour célébrer ce qui nous distingue.

Vous manquez d'inspiration pour souligner l'évènement cette année? Puisez dans ces quelques idées :

- Participer à la fête organisée par votre municipalité (spectacles, jeux, animation, feu de joie... il y en a pour tous les goûts!);
- Aller à une fête dans une région voisine ou éloignée (et en profiter pour découvrir les attraits locaux);
- Inviter famille et amis à la maison pour une journée festive (décorations aux couleurs du fleurdelisé, piscine, BBQ, karaoké de chansons

québécoises, etc.);

- Organiser un pique-nique dans un parc (avec des aliments et des boissons d'ici, bien sûr!);
- Faire une soirée cinéma avec des classiques québécois (ex. : La Bolduc, Louis Cyr, La Grande séduction, Les Boys, Les Furies, C.R.A.Z.Y.);
- Visiter un lieu lié à l'histoire ou à la culture du Québec (musée, site patrimonial, etc.);
- Faire jouer des albums d'artistes québécois d'hier et d'aujourd'hui (ex. : Lou-Adriane Cassidy, Paul Piché, JF Paupé, Diane Dufresne, Angine de poitrine);
- Lire des livres d'auteurs et d'autrices de la Belle Province (ex. : Anaïs

Fête nationale du Québec

23 juin 2026

Cap-Saint-Ignace
Parc municipal Optimiste

17 h à 19 h	Maquillage pour enfants
17 h 30 à 18 h 30	Sandwichs grillés au fromage (\$) (gratuit pour les enfants de 12 ans et -)
18 h à 18 h 30	Place aux talents des jeunes
18 h 30 à 21 h 30	Danse avec "The Wild Boots country dance"
19 h	Bricolage thématique - Fête nationale
19 h	Allumage des feux de joie
18 h 30 à 23 h	Dj Denis Jean

Québec



MATHIEU RIVEST

DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD

418 234-1893

mathieu.rivest.CDS@assnat.qc.ca

BONNE NATIONALE en Côte-du-Sud

CRÉER- DYNAMISER



Barbeau-Lavalette, Martin Michaud, Anne Hébert, Roger Lemelin).

Les 23 et 24 juin 2026, partagez votre fierté et votre enthousiasme en publiant vos recommandations et vos « coups de cœur » sur les réseaux sociaux!

Cette année, soulignons en grand la fête nationale du Québec en participant à une activité — ou en en organisant une nous-mêmes!



Fête nationale du Québec

23 juin 2026

Saint-Jean-Port-Joli au parc des Trois-Bérets — Gratuit —

Dès 16 h
Jeux gonflables
Animation par Jake Lemire

De 16 h 30 à 18 h 30
Maquillage pour enfants
par Création Étincelle

De 18 h à 20 h
Activité de danse traditionnelle
par Terra Terre
Jeux de hockey

Dès 20 h
Discours patriotique
Animation musicale par Joe Robicho
Grand feu de joie
Feux d'artifices par Apogée



sous la thématique
Guy Lafleur



Camions de cuisine de rue
sur place!

En partenariat avec :



3203426

Fête nationale du Québec 23 juin 2026

Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
Au 103, rue des Loisirs

- 18 h Atelier bricolage;
- Confection de drapeau commémorant Guy Lafleur avec les enfants;
- Maquillage;
- 19 h 30 Discours patriotique et hommage au drapeau;
- Collation à partager pour tous;
- 20 h Soirée dansante et feu de joie.



3252426

Fête nationale du Québec

MUNICIPALITÉ de



Centre multidisciplinaire (35, route du Quai)

Sur place (dès 18 h)

- Vente de hot-dogs
- Jeux gonflables (jusqu'à 21 h)
- Maquillage pour enfants (jusqu'à 21 h)
- Petite slush bleue gratuite pour les enfants (jusqu'à épuisement des stocks)

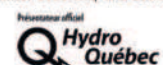
Programmation

- 18 h 30 à 21 h 30 Bain libre spécial à la piscine municipale
- 18 h 30 à 20 h Johnny Blanchet, chansonnier
- 20 h Hommage au drapeau et discours patriotique
- 20 h 15 à 21 h Johnny Blanchet, chansonnier
- 21 h Les Oreilles de Crisse
- 21 h 30 Feu de joie
- 22 h Feux d'artifice



10 h
Centre multidisciplinaire (35, route du Quai)

Dans ce spectacle de chansons pour enfants, Marimba présente les nombreux personnages loufoques qui peuplent son imaginaire coloré. Les chansons sont issues du premier album de l'artiste qui a été lancé au début de l'année 2022. Toujours dynamique, Marimba introduit chaque chanson avec humour et fantaisie et le public est invité à danser et à chanter avec elle; une activité ludique et divertissante.



1092426

NE FÊTE NATIONALE e-du-Sud



AMISER-SOUTENIR

3182426



C'est maintenant le temps de vous inscrire!

Le Club de golf Montmagny

vous invite à son

39^e tournoi-bénéfice

sous la présidence d'honneur de M. Sylvain Fauchon, actuel co-directeur général de Promutuel Côte-Est



M. Marc Couillard

Information :

Mercredi 5 août 2026

Départs simultanés à compter de midi (12 h)
Suivis d'un 5 à 7 avec consommations et bouchées

Coût :

Quatuor: 500 \$

(golf avec la voiturette, 5 à 7 avec consommations et bouchées pour les 4 personnes)

Duo: 250 \$

(golf avec la voiturette, 5 à 7 avec consommations et bouchées pour les 2 personnes)

5 à 7 avec consommations et bouchées seulement: 40 \$



Information et formulaire d'inscription :

Christian Dionne 418 248-1020 poste 102
courriel: admgolfmontmagny@globetrotter.net

5882426

MATHIEU LABRECQUE devient actionnaire et président du Groupe Resto-Achats

Le copropriétaire du restaurant À la rive et le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Montmagny (CCIM), Mathieu Labrecque, est récemment devenu président et actionnaire du Groupe Resto-Achats.

PAR ÉDOUARD BÉRUBÉ

Journaliste de l'Initiative de journalisme local
nouvelles@oieblanc.com

Le Groupe Resto-Achats est une organisation de restauration qui représente environ 300 membres afin de leur donner un pouvoir d'achat.

« On est tous des restaurants indépendants. Donc, pour concurrencer, on le sait, dans ce milieu, ce n'est pas facile de concurrencer les chaînes. Le fait d'avoir un regroupement d'achats nous aide énormément », mentionne-t-il.

En plus du regroupement d'achats, l'organisation offre d'autres services, comme, par exemple, des programmes de vérification de factures, ainsi que des escomptes et des rabais supplémentaires.

Le processus d'acquisition

Au départ, le Groupe Colabor avait subi une cyberattaque l'été dernier, ce qui a fait en sorte que plusieurs restaurateurs indépendants se sont dit qu'ils ne pouvaient pas vivre sans un regroupement d'achats.

« Des discussions ont donc commencé à cette époque-là avec différents restaurateurs indépendants. Après les fêtes, en janvier-février, il y a eu justement des rencontres entre potentiels actionnaires. Puis, à la suite de ces rencontres, nous sommes restés cinq actionnaires qui ont décidé d'investir dans le Groupe Resto-Achats », explique M. Labrecque.

Le but de cette organisation est donc d'assurer la continuité, de préserver la mission et de maintenir un regroupement fort, ce qui permet de faire vivre les restaurateurs indépendants.



Mathieu Labrecque. Photo de courtoisie.

« C'est une acquisition qui a été réalisée par des entrepreneurs du secteur qui croient au regroupement. Donc, on s'est levés pour dire qu'on ne peut pas se permettre de perdre cette organisation-là. [...] On dit Groupe Resto-Achats, mais nous sommes aussi des entrepreneurs du milieu de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions. On déborde un peu de la restauration », affirme-t-il.

S'impliquer dans son milieu

En plus de ses fonctions au sein du Groupe Resto-Achats et du restaurant À la rive en tant que copropriétaire, Mathieu Labrecque est aussi président de la Chambre de commerce et d'industrie de Montmagny, ce qui fait en sorte qu'il est très impliqué dans le milieu.

« J'ai toujours été quelqu'un d'assez impliqué qui aime les défis. [...] Le but de m'impliquer davantage, c'est d'avoir une voix en tant qu'entrepreneur. La question qu'on se pose souvent, c'est de savoir si on est entendus. Alors, le fait d'être président de la CCIM, ça me permet de rencontrer des entrepreneurs et d'autres organismes locaux afin de porter nos voix au niveau politique et auprès des différentes associations », confie-t-il.

LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE QUALITÉ
ESTIMATION GRATUITE

Toitures PROLEMIEUX
ENTREPRENEUR COUVREUR

MEMBRANE ELASTOMÈRE • BARDEAUX D'ASPHALTE
BARDEAUX PERMANENTS • TOIT BLANC ÉCOLO • TOITURE DE TÔLE

toituresprolemieux@hotmail.com | 418 655-0689
Sébastien Lemieux, propriétaire | Cap-Saint-Ignace

8012426

DE L'ISLET AU GUATEMALA : un voyage à vélo devenu récit littéraire

Un ancien citoyen de L'Islet de 31 ans, natif de France, qui s'était donné comme défi d'envergure en 2022 de partir de L'Islet pour se rendre jusqu'au Guatemala à vélo, vient tout juste de lancer son tout premier livre de type « carnet de route littéraire » pour raconter son récit de voyage.

PAR ÉDOUARD BÉRUBÉ

Journaliste de l'Initiative de journalisme local
nouvelles@oieblanc.com

« À la base, quand je suis parti de L'Islet avec mon vélo, je voulais seulement me rendre à Vancouver. C'était le premier objectif. Finalement, j'ai continué le voyage, car j'en avais envie, sur la côte pacifique américaine, passant au Mexique, pour me rendre jusqu'au Guatemala », explique Paul Lefort.

Malgré tout, au départ, celui qui travaille notamment dans le milieu de l'aviation n'avait pas prévu d'écrire un livre sur son périple.

C'est plutôt une idée qui a émergé de fil en aiguille en parlant avec différentes personnes qui lui posaient des questions sur son voyage à vélo.

« Je me suis rendu compte que je simplifiais mon voyage en quelques phrases et en quelques minutes. Je trouvais ça dommage, car j'ai vécu tellement de choses pendant mon voyage que je me disais que ce serait la bonne occasion de les raconter et de prendre le temps d'expliquer mon ressenti ainsi que les rencontres que j'avais faites », élabore-t-il.

Concernant son voyage, il avoue avoir déjà fait quelques grosses aventures à vélo, dont un 2000 kilomètres en France, ce qui a fait en sorte qu'il a décidé d'amasser des sous pour son périple L'Islet-Guatemala qu'il a réalisé seul.

Un carnet de route

Dans son livre qui compte 418 pages divisées en 29 chapitres, le cycliste raconte notamment les rencontres qu'il a faites durant son voyage, ce qui constitue un « point important du livre », selon lui.

Il aborde aussi son ressenti concernant ses rencontres avec des gens, mais aussi avec les paysages et les animaux.

« Parfois, je fais aussi des portraits où je décris un peu les gens, je donne mes impressions. [...] Les gens étaient très chaleureux et très ouverts. Partout où je me suis rendu, que ce soit au Canada, aux États-Unis, au Mexique ou au Guatemala, ils étaient toujours très curieux de tomber sur un cycliste en me demandant à quel endroit je me rendais. C'est quelque chose d'universel », se réjouit-il.

Son carnet de route est donc désormais en vente au coût de 29 \$ à la librairie Livres en tête de Montmagny et dans d'autres à tra-

vers le Québec aussi. Son livre a notamment été imprimé par l'entreprise magnymontoise Marquis.



Paul Lefort avec son livre. Photo de courtoisie.



La Maison Funéraire
Laurent Normand

Un complexe funéraire offrant tous les services sous un même toit



Une salle commémorative pour tenir des cérémonies religieuses ou laïques



Une vaste salle de réception avec espace-traiteur
(D'une capacité de 120 places assises)



Un columbarium accessible
par carte magnétique tous les jours de 8h à 20h



La Maison Funéraire
Laurent Normand

Jean Normand, T.D.L. | Pierre Normand, T.D.L.

Entreprise familiale reconnue
Distinction par la Corporation des
thanatologues de Québec

114, avenue Ste-Julie, Montmagny 418 248-0545
lnormand@laurentnormand.ca · laurentnormand.ca

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

23 JUIN 2026, 11H30

↶

Faire le point ensemble.
Préparer la suite...

Il nous fera plaisir de vous présenter le bilan des actions réalisées dans la dernière année.

LIEU:
6, RUE ST-JEAN-BAPTISTE EST,
SALLE 105
MONTMAGNY, QUÉBEC
G5V 1J7

INSCRIPTION AVANT LE 19 JUIN 2026
ACTIONJEUNESSE@OUTLOOK.COM

Programmation variée pour la 15E D'UN ÉTÉ « SHOW » à Montmagny

La 15e édition d'Un été « show » à Montmagny constitue la première saison organisée par le Service des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire, faisant suite à la modification du mandat attribué à la Société de développement économique (SDÉ) de Montmagny en 2025. Les Arts de la scène de Montmagny (ADLS) contribuent également à son organisation au niveau des prestations artistiques.

Présenté grâce à une vingtaine de partenaires, dont la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny pour une troisième année, à raison de 10 000 \$ par année, l'événement se veut des plus rassembleurs. La programmation variée s'adressant à tous les publics, les jeunes et les moins jeunes pourront y trouver les spectacles qui sauront satisfaire leurs goûts.

C'est devant la presse régionale que la Ville de Montmagny a présenté le jeudi 11 juin la programmation 2026 de la fête estivale annuelle. Ainsi, il ressort que les mêmes thèmes qui ont meublé les dernières éditions reviennent cette année, dont les vendredis festifs, les lundis gamins, ainsi que tous les à-côtés populaires.

Le directeur du service des loisirs, monsieur Jean-François Roy, a dévoilé chacun des thèmes, ainsi que les principaux spectacles qui y seront présentés.

Les vendredis festifs

Les prestations tant attendues des vendredis festifs débiteront le 3 juillet prochain avec Doctor's Office, un groupe musical composé de cinq docteurs qui offriront des reprises de chanson rock alternatif. Le directeur-général des Arts de la scène de Montmagny, monsieur Renaud Haince Lebel nous donne les détails :

« [...] Cinq docteurs dont trois médecins de famille qui pratiquent à l'hôpital de Montmagny. Donc du rock, du punk rock, des chansons festives que vous reconnaîtrez sans aucun doute. Vendredi 10 juillet, Highway Star et Undercover Light Rock [...] une soirée de rock des années 70 et 80. Vendredi 24 juillet, c'est Creed Silence donc un hommage à System of a Down, légendaire groupe de métal. Vendredi 31 juillet, les Country Rangers, soirée new Country avec un band de Montmagny qui sont (sic) déjà bien connus dans la région, qui vont faire lever le party. »

Suivront le groupe CCR Connection, le



Des partenaires de l'initiative. (Photo de courtoisie)

cinéma en plein air avec Lilo et Stitch, (version en prise de vue réelle avec des acteurs), puis Ravel chante Dubois, avec des classiques intemporels de Claude Dubois. On terminera la saison avec la Troupe Hallélu et Lyse Gossel en première partie, une talentueuse autrice compositrice interprète de Montmagny qui nous présentera ses chansons country-folk.

Les lundis-gamins

Encore cette année, quatre spectacles s'adresseront aux jeunes enfants les lundis à 13h00 dès le 6 juillet.

Les à-côtés

Plusieurs autres activités seront offertes aux Magnymontois durant l'été, que ce soit les après-midis dansants, le critérium de vélo,

la braderie des commerçants et bien sûr, la Grand-Messe le 17 juillet.

Nouveautés

Des nouveautés seront également présentées dans cette édition : le Beach party qui aura lieu le 12 juillet au parc aquatique de la Pointe-aux-Oies et la journée de la relève le 25 juillet à la Place Montel.

Tous les spectacles d'Un été « show » seront présentés à la grande scène du centre-ville beau temps, mauvais temps. Le dépliant officiel sera, quant à lui, distribué par la poste et disponible également dans plusieurs points de dépôt du Journal l'Oie blanche. On peut consulter la programmation en ligne au eteshow.com, et s'abonner aux pages Facebook et Instagram de l'événement. (LOB)

Ne laissez pas les grosses chaleurs dicter votre confort !



Soumission gratuite







Cytech Corbin

MONTMAGNY / L'ISLET

418 248-2396



MIREILLE THIBAUT accède à un rôle clé au sein du Réseau des SADC et CAE

À l'occasion du congrès annuel du Réseau des SADC et CAE tenu récemment à Val-d'Or, la directrice générale du Centre d'aide aux entreprises (CAE) Montmagny-L'Islet, Mme Mireille Thibault, a été désignée parmi les 67 directions générales du Réseau pour siéger au groupe de travail en relations gouvernementales.

« Je souhaite mettre à profit ma connaissance du terrain ainsi que l'expérience acquise au fil de mes engagements sur les scènes municipale, provinciale et fédérale afin de contribuer au rayonnement et à l'influence du Réseau des SADC et CAE auprès des instances gouvernementales », mentionne Mme Mireille Thibault, directrice générale.

Ce groupe de travail, qui a un caractère hautement stratégique, a pour mandat de renforcer le positionnement et l'influence du Réseau auprès des décideurs publics à l'échelle régionale, provinciale et nationale.

Dans un contexte où les enjeux des entrepreneurs et des collectivités rurales doivent être davantage entendus, ces travaux viseront à faire reconnaître l'apport essentiel des SADC et CAE à travers leurs trois grandes lignes d'affaires : le financement, l'accompagnement des entreprises et le développement économique local.

L'objectif est de mettre en place une approche concertée et proactive auprès des différentes ins-



tances gouvernementales.

« Les administrateurs du CAE sont extrêmement fiers de voir Mme Thibault être appelée à contribuer à un mandat d'une telle importance pour l'ensemble du Réseau. Cette nomination témoigne de la qualité de son expertise, de son

leadership et de son engagement envers le développement de nos collectivités. C'est également une belle reconnaissance pour notre organisation et pour le territoire de Montmagny-L'Islet », conclut le président du CAE Montmagny-L'Islet, M. Denis Lavoie. **(LOB)**

18 000 \$ amassé par le Salon des vins et spiritueux

La deuxième édition du Salon des vins et spiritueux de la Maison des jeunes L'Incontournable

de Montmagny s'est tenue en mai dernier et les organisateurs annoncent que l'initiative a permis

d'amasser plus de 18 000 \$ pour l'organisme. Ces fonds permettront notamment d'offrir diverses activités éducatives, sportives, sociales et créatives, tout en contribuant à répondre aux besoins financiers de l'organisation.

Plus de 300 participants se sont joints à l'activité organisée par le conseil d'administration de la Maison des jeunes sous la présidence de Jessy Croteau. Au total, 22 représentants étaient présents afin de faire découvrir et déguster leurs pro-

duits, dont 6 représentants de distilleries du Québec ainsi que 16 représentants en vins et spiritueux.

Cette année marquait également l'arrivée d'une nouveauté qui a été présentée par la porte-parole Mireille Thibault : le Club des Grands Crus. Cette initiative a permis de mobiliser des personnalités d'affaires du milieu qui ont choisi de soutenir significativement la Maison des jeunes. 20 personnes ont répondu favorablement à l'invitation. **(LOB)**



WILLIAM POULIN-LORD
Courtier immobilier résidentiel et commercial

ProprioDirect
AGENCE IMMOBILIERE

VENDU

607, 4e Rang E., Sainte-Louise

DEPUIS PLUS DE 20 ANS
VOTRE COURTIER DE CONFIANCE DANS LA RÉGION

AUCUN RISQUE:
AVEC MOI, C'EST VENDU OU C'EST **GRATUIT!**

ATTIREZ 100%
DES ACHETEURS!

Combien vaut ma propriété?
Obtenez **GRATUITEMENT** une estimation de la juste valeur marchande de votre propriété.

Obtenez une carte prépayée **VISA** de 25\$

COMMISSION À PARTIR DE SEULEMENT

2%

418 554-1244 | williampoulinlord.ca

418 241-5799
adls.ca

LES **ARTS DE LA SCÈNE** DE MONTMAGNY

PARTENAIRE SAISON
COOP MONTMAGNY
CAP-SAINT-IGNACE

Partenaire saison cinéma
Desjardins
Caisse de la MRC de Montmagny

CINÉMA

SALLE PROMUTUEL ASSURANCE
29, rue St-Jean-Baptiste Est
HORAIRE SUJET À CHANGEMENT

LE SOUTIEN DE FAMILLE
Comédie
Jusqu'au 18 juin

FILM DE PEUR 6
Comédie parodique
19 au 25 juin

L'ACCORDEUR
Suspense
Du 26 juin au 2 juillet



Les jeunes qui ont participé au Midi-vélo. Crédit photo : Gaëlle Sévigny.

10 ans de dépassement personnel pour les LYNX DE L'ÉCOLE ST-THOMAS

Le programme d'activités physiques des Lynx de l'école primaire St-Thomas à Montmagny, fondé par la professeure en éducation physique Isabelle Gaudreau, a récemment célébré ses dix ans à l'occasion d'une fête de type 5 à 7 organisée dans le gymnase de l'école.

PAR ÉDOUARD BÉRUBÉ

Journaliste de l'Initiative de journalisme local
nouvelles@oieblanc.com

« Lors de ma seconde année à St-Thomas, on voulait donner une couleur à notre école. On a donc décidé que le côté sportif allait être mis de l'avant, ce qui a fait en sorte qu'on a instauré un programme de Lynx sportif. On va explorer des milieux où je n'étais pas capable d'enseigner le sport, comme la gymnastique, la natation, le ski de fond, etc. », mentionne Mme Gaudreau.

Pour ce faire, ceux qui s'occupent de ces différents milieux sportifs ont accepté de collaborer afin que les élèves des Lynx

d'Isabelle Gaudreau puissent découvrir plusieurs nouveaux sports, tandis qu'à l'école St-Thomas, les jeunes ont une période d'éducation physique supplémentaire.

« Au départ, on avait seulement une classe de 6e année. Le projet a vraiment bien fonctionné, alors dès l'année suivante, les 5e années ont embarqué dans le projet, et c'est maintenant l'entièreté de l'école qui participe aux Lynx. Donc, une fois toutes les deux semaines, les enfants vont faire des activités », ajoute-t-elle.

Récemment, les jeunes ont d'ailleurs eu l'occasion d'aller au Club de golf de Montmagny afin de s'initier à ce sport.

Les midi-vélos

D'ailleurs, Isabelle Gaudreau a récem-

ment instauré les « midi-vélos » à l'école St-Thomas. Pendant l'heure du dîner, une dizaine de jeunes, accompagnés de bénévoles, parcourent un trajet à vélo à travers Montmagny.

« C'est un club de vélo qu'on a parti à l'automne avec des jeunes de 6e année. Au début de l'année scolaire, on a déjà fait six sorties et là, c'est notre septième, puis c'est assez spécial, car les vélos ont tous été bien entretenus et réparés », souligne Mme Gaudreau.

Si Isabelle Gaudreau est à ce point dévouée envers ses élèves à l'école St-Thomas, c'est en partie parce qu'elle croit à l'importance de l'activité physique chez les plus jeunes.

« C'est l'une de mes priorités ici. On sait que c'est de plus en plus difficile de faire sortir les enfants pour qu'ils jouent dehors, donc c'est ma priorité que les enfants bougent, soient actifs et découvrent de nouvelles activités », ajoute-t-elle fièrement.

L'aide des bénévoles

Pour l'appuyer dans ses projets sportifs, comme les midi-vélos, Isabelle Gaudreau peut notamment compter sur l'aide de quelques bénévoles afin de s'assurer que les activités soient bien encadrées et sécuritaires.

« Je suis chanceuse, car j'ai souvent des bénévoles qui sont précieux et qui viennent m'aider. Par exemple, j'ai des gens qui étaient dans le domaine de l'éducation, qui sont maintenant à la retraite et qui viennent me donner un coup de main. J'ai aussi des parents et c'est quand même assez facile de trouver des bénévoles », se réjouit-elle.

Dans les prochaines années, Isabelle Gaudreau veut assurer la pérennité de son programme des Lynx et qu'il reste intact afin que les jeunes puissent continuer à découvrir toutes sortes de nouveaux sports.

L'ÉCOLE DE DANSE CHANTAL CARON récolte les distinctions à Dansencore

Les élèves de l'École de danse Chantal Caron ont connu une fin de semaine « remarquable » lors du Festival International Dansencore, où elles ont su se démarquer grâce à leur talent, leur rigueur et leur passion pour la danse.

Au total, plusieurs chorégraphies ont obtenu des mentions Platine (94 % à 100 %) et Or (87 % à 93 %).

Parmi les faits saillants, le duo Imagine, interprété par Anaïs Turcotte et Cléopâtre Gallant, a remporté la première place de sa catégorie, une mention Or ainsi qu'un Coup de cœur des juges.

Le groupe Développement 3 s'est également illustré avec Sing Sing Sing, obtenant une mention Platine, un Coup de cœur des juges et une deuxième place dans sa catégorie. Ce même groupe a aussi décroché une mention Or et un Coup de cœur des juges avec Hallelujah dans le volet compétitif, soit le plus

haut niveau de la compétition.

D'autres performances se sont démarquées, notamment Nostalgie, interprétée par le quatuor formé de Camille Fortin, Marie-Maude Dubé, Léa Chabot-Darveau et Madeleine Michaud, qui a obtenu une troisième place, une mention Or ainsi qu'un Coup de cœur des juges.

Le groupe Développement 2 a pour sa part récolté une mention Platine et une deuxième place avec Simplement humain.

Magalye Chouinard s'est également distinguée en terminant deuxième de sa catégorie avec une mention Or, tandis qu'Alexina Pelletier a profondément touché les juges et le public, méritant un Coup de cœur des juges et une mention Or.

L'école tient également à souligner les performances d'Isla Ringuet, de Marine Lauzier ainsi que du duo formé de Mia Morin et Flavie Bernier, qui ont toutes obtenu une mention Argent dans leurs catégories respectives.



La troupe Simplement humain. Photo de courtoisie.

Les chorégraphies présentées lors de cette compétition ont été créées par Mélanie Bourgault et Éléonar Caron St-Pierre, dont le talent et la créativité ont contribué à ces succès.

L'École de danse Chantal Caron a tenu à féliciter l'ensemble de ses élèves pour leur «

engagement et leur professionnalisme », ainsi que son équipe d'enseignantes composée de Mélanie Bourgault, Audrey St-Pierre, Vanessa Evangélista et Annabelle Ouellet pour leur accompagnement tout au long de l'année. (LOB)



L'organisation de l'Everest lors du repêchage 2026. Crédit photo : Everest de la Côte-du-Sud.

Repêchage LHJAAAQ : L'EVEREST bouge et parle à 10 reprises

La formation sudcôtoise a fait le plein de nouveaux espoirs en sélectionnant à dix reprises, tout en transigeant à deux occasions au cours de la fin de semaine.

Au préalable, avant le début de la séance, la Côte-du-Sud a transigé pour acquérir un choix de deuxième ronde. Toutefois, afin de parler à ce tour, l'Everest de la Côte-du-Sud a dû céder le gardien de but William Leclerc afin d'obtenir ce choix.

« Ça prouve la valeur qu'il avait. Victor Régis, qui s'est amené avec nous, ce n'était pas dans nos plans au départ et nous ne savions pas s'il voulait revenir à 20 ans et c'est le cas. Ça mettait beaucoup de monde pour les postes de gardien de but », détaille le directeur général, Benoit Bélanger.

La formation de l'Everest a ensuite transigé son choix de 3e ronde en 2027 et un choix conditionnel aux Braves de Valleyfield contre l'attaquant Colin Boulianne.

Lors de la dernière campagne, Colin Boulianne a amassé 30 points en 26 matchs avec les Forestiers d'Amos dans le M18 AAA.

« C'est un joueur qu'on avait dans la mire depuis quelques années, mais qui appartenait à une autre organisation. C'est un jeune qui joue dans la région. On a des joueurs qu'il connaît bien chez nous, comme Milan Chartier. On pense qu'il peut avoir un impact immédiat

dans un rôle important », croit fermement Benoit Bélanger.

Le premier choix issu du Blizzard

Avec son premier choix, la formation sudcôtoise a fait l'acquisition d'un défenseur droitier issu du Blizzard du Séminaire Saint-François de la Ligue de hockey M18 AAA du Québec, Samuel Boisvert.

En 39 rencontres cette saison, il a récolté 12 points. Il a contribué à la saison exceptionnelle du Blizzard ainsi qu'au parcours en séries éliminatoires de l'équipe.

« On veut le développer, l'amener à l'autre niveau. Il a reçu une invitation à un camp de la LHJMQ et on veut réussir à le signer en haut. Il a un engagement et il veut porter nos couleurs, c'est important pour nous et c'est le fun », ajoute Benoit Bélanger.

Également, dans les autres choix, l'équipe a notamment repêché sept attaquants.

« On est contents d'avoir amené beaucoup de jeunesse avec de l'identité et des joueurs qui pourraient éventuellement avoir des lettres sur leur chandail. C'est important pour nous d'avoir des gars qui ont un engagement et qui veulent avoir un bon esprit d'équipe », conclut-il.

La liste des joueurs repêchés par l'organisation est notamment disponible sur la page Facebook de l'Everest de la Côte-du-Sud. (LOB)

Le DÉFI NATATION affiche complet pour sa 20e édition

La 20e édition du Défi natation de Berthier-sur-Mer aura lieu le 24 juin prochain et suscite un engouement remarquable. L'événement, devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs de nage en eau libre, a déjà atteint sa capacité maximale avec 100 participants inscrits.

Cette compétition amicale invite les nageurs et nageuses à relever un défi de taille en parcourant une distance de 2,5 kilomètres dans les eaux du fleuve Saint-Laurent. Le départ sera donné à 13 h à partir de la plage de Berthier-sur-Mer. Les participants emprunteront un parcours longeant le rivage avant de terminer leur traversée à la marina.

Selon les organisateurs, les inscriptions se sont remplies en un temps record, témoignant de la popularité croissante de l'événement. Bien que la liste des nageurs soit désormais complète, le comité organisateur lance un appel à la communauté afin de recruter des kayakistes et des canotiers bénévoles.

Ces accompagnateurs jouent un rôle essentiel dans le bon déroulement de la journée en assurant le soutien et la sécurité des participants tout au long du parcours. Les personnes intéressées à offrir leur aide peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire disponible sur le site officiel du Défi natation. (LOB)



Photo de courtoisie.

GAGNANTS DU TIRAGE 2026 DES OIES «OPTI-GYM»

12 JUIN 2026

LE CLUB MAGNY-GYM TIENS À REMERCIER LE CLUB OPTIMISTE DE MONTMAGNY, PARRAIN DU TIRAGE, MATHIEU AUDET, PRÉSIDENT DU CLUB OPTIMISTE DE MONTMAGNY ET LES GÉNÉREUX COMMANDITAIRES :

<p>OLIVIER TETU 999 \$ en argent CLUB MAGNY-GYM</p> <p>ELIZABETH PELLETIER 500 \$ en certificat-cadeau MATELAS CONDOR ITÉE</p> <p>JÉRÔME RABY 500 \$ en certificat-cadeau MAGASIN CO-OP IGA EXTRA DE MONTMAGNY ET LES MARCHÉS TRADITION CAP-SAINT-IGNACE</p> <p>JOËL PELLETIER 350 \$ en certificat-cadeau MAGASIN EUGÈNE LÉVESQUE, BOUTIQUE RENDEZ-VOUS</p> <p>JONATHAN NORMAND 250 \$ en certificat-cadeau VIGNEAULT MONTMAGNY</p> <p>MICHELLE MORIN 250 \$ en certificat-cadeau ACCENT MEUBLES MONTMAGNY</p> <p>RICHARD NOËL 250 \$ en certificat-cadeau ACCENT MEUBLES MONTMAGNY</p> <p>GENEVIEVE PARIS 250 \$ en certificat-cadeau OK PNEUS ANDRÉ OUELLET</p> <p>ANDRÉANNE PELLETIER Abonnement 4 mois, valeur de 260 \$ VO2 GYM</p> <p>MURIELLE COULOMBE Abonnement 4 mois, valeur de 260 \$ VO2 GYM</p>	<p>SYLVIE DESJARDIN Lunettes solaires sans prescription de marque Zeal, valeur de 169 \$ IRIS</p> <p>JUDITH BETTEZ 3 bouteilles de Univins et Spiritueux - valeur 160 \$ UNIVINS ET SPIRITUEUX</p> <p>JOËL PELLETIER 150 \$ en certificat-cadeau BOUTIQUE DOUBLE PAS</p> <p>STÉPHANE LAPOINTE Panier-cadeau - valeur 150 \$ SALON SIGNÉ DANIEL LÉVESQUE</p> <p>CAROLINE BOURGULT Chaise transat - valeur 149 \$ CORRIVEAU MEUBLES DE JARDIN</p> <p>ESTHER FORTIN 100 \$ en certificat-cadeau TARDIF ÉLECTRONIQUE INC.</p> <p>ANNY-LOU LANDRY Panier-cadeau, valeur de 100 \$ COIFFURE MILLY</p> <p>MÉLANIE LEMIEUX 100 \$ en certificat-cadeau SPORTS EXPERTS MONTMAGNY</p> <p>JÉRÔME RABY 1 séance - valeur 70 \$ CLINIQUE DE KINESIOTHERAPIE MAXIME BOUFFARD</p> <p>SANDRA SOUCY 1 séance - valeur 70 \$ CLINIQUE DE KINESIOTHERAPIE MAXIME BOUFFARD</p>	<p>MAXIME GOSSELIN 1 séance - valeur 70 \$ CLINIQUE DE KINESIOTHERAPIE MAXIME BOUFFARD</p> <p>MARTINE CARON 1 service de massothérapie - valeur 60 \$ MASSOTHERAPIE SEBASTIEN CARRIER</p> <p>PATRICK LACROIX 1 service de massothérapie - valeur 60 \$ MASSOTHERAPIE SEBASTIEN CARRIER</p> <p>DORIS BEAULIEU 1 service de massothérapie - valeur 60 \$ MASSOTHERAPIE SEBASTIEN CARRIER</p> <p>CLAUDETTE BERNIER 50 \$ en certificat-cadeau CAFE BISTRO AU COIN DU MONDE</p> <p>MARIO GUILLETTE 50 \$ en certificat-cadeau CAFE BISTRO AU COIN DU MONDE</p> <p>FRANZ BERTHOMIEU 50 \$ en certificat-cadeau LES SERRES CARON</p> <p>RENAUD ASSELIN 50 \$ en certificat-cadeau LES SERRES CARON</p> <p>JOHANNE GAUMOND 50 \$ en certificat-cadeau LES ARTS DE LA SCÈNE DE MONTMAGNY</p> <p>CYNTHIA RINGUET 50 \$ en certificat-cadeau RESTAURANT L'AMIRAL</p> <p>HÉLÈNE BLAIS 50 \$ en certificat-cadeau RESTAURANT L'AMIRAL</p> <p>JEAN-NOËL NORMAND 25 \$ en certificat-cadeau BUROPROCATATION</p>
--	--	---

REMERCIEMENTS À: CMATV pour la diffusion du tirage sur leur plate-forme et à la firme Mallette pour la surveillance du tirage

UN GROS MERCI À TOUS NOS COMMANDITAIRES ET CE, TOUT AU LONG DE CETTE ANNÉE !

SUIVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK CLUB MAGNY-GYM ET CONSULTEZ NOTRE SITE WEB POUR PLUS D'INFO SUR LES SÉSSIONS À VENIR! WWW.MAGNYGYM.COM

REMAX
Avantages
AGENCE IMMOBILIÈRE

210, 11^e Rue
Montmagny
549 000\$

Dominique Jacques

Courtier immobilier agréé
RE/MAX Avantages D.J.

Fort d'une expérience de 20 ans!

418 248-2955 • 418 835-3535
Visitez toutes mes propriétés:
dominique-jacques.com

Vous pensez vendre ?
C'est le temps de passer à l'action !
Acheteurs en attente.



Photo de courtoisie.

Près de 2000 visiteurs pour la seconde édition de L'ENVOLEE DE PINCEAUX

La deuxième édition de L'Envolée de pinceaux s'est conclue sur une note des plus positives alors qu'environ 2 000 visiteurs ont franchi les portes de L'Espace citoyen, et ce, malgré la météo pluvieuse.

Le public a répondu présent tout au long de la fin de semaine, profitant d'une programmation variée mettant en valeur le talent de 32 artistes de partout au Québec, et même de l'Alberta.

Devant l'engouement suscité par sa première prestation, l'aquarelliste Jacques Hébert a même offert une seconde démonstration à la demande générale.

La conférence de l'invité d'honneur

Guy Lemieux a également connu un « vif succès ».

La diversité et la qualité des artistes ont été largement saluées, tout comme l'accueil chaleureux et le cadre offert par L'Espace citoyen.

Les ventes d'œuvres ont également été au rendez-vous. Après seulement deux éditions, L'Envolée de pinceaux s'impose déjà comme un rendez-vous artistique de choix et se bâtit une réputation enviable auprès des artistes comme du public.

D'ailleurs, l'événement reviendra en 2027. (LOB)

ESPACE KO célèbre sept ans de coworking

Le 30 mai dernier, Espace Ko conviait une quarantaine de partenaires, amis et travailleurs autonomes à un 5 à 7 printanier pour inaugurer ses nouvelles installations et souligner les sept ans d'existence de l'organisme. En effet, les locaux ont été l'hôte d'un grand chantier dans la dernière année afin de créer de nouveaux espaces de travail, de réaménager les lieux pour les rendre plus fonctionnels et chaleureux, de se doter de nouveaux équipements et de développer une programmation annuelle d'ateliers et d'activités de réseautage.

« Nous sommes très fiers du résultat, que l'on doit en partie à plus de 35 fournisseurs de produits et services de la MRC de L'Islet et des environs. Au fil des ans,

Espace Ko est devenu bien plus qu'un lieu de travail : c'est un carrefour dynamique qui contribue à la vitalité de notre région et donne naissance à de magnifiques collaborations. La mobilisation que l'on voit aujourd'hui reflète parfaitement ce que nous avons bâti ensemble », a souligné Virginie Guibert, présidente d'Espace Ko, lors de l'inauguration.

Le projet d'amélioration a été réalisé à une aide du Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) de la MRC de L'Islet et à l'appui de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, totalisant 65 000\$. Terra Terre Solutions Écologiques a également contribué à la réalisation du projet à titre de partenaire de service. (LOB)



Les membres du CA lors de l'inauguration : Virginie Guibert, Ian Chartrand et Emilie Robitaille. (crédit photo: Julie Houde-Audet)

Agenda

Communiquez avec nous

Télécopieur : 418 248-4033
Courriel : production@oieblanc.com

Salle du 125e de Ste-Louise. Dimanche 21 juin, 13h. Accompagnement par l'orchestre Rive Sud. Venez en profiter pour danser dans une salle climatisée. Organisé par le Centre des Loisirs.

La Fabrique de Saint-Roch invite les gens à assister au concert bénéfique « Les quatre saisons de Vivaldi et les plus belles musiques

de film » qui se tiendra le dimanche 28 juin 2026 à 19 h à l'église de Saint-Roch-des-Aulnais. Ce concert bénéfique, une production entièrement québécoise, mettra en vedettes le Quatuor à corde de la Rive. Billes disponibles: concertchandelle.com ou 514-466-2909.



Présente à chaque étape



Montmagny
L'Islet
Bellechasse
418 234-6629
418 304-2002 | info@lavoie monuments.com | www.lavoie monuments.com

Encourageons les artisans d'ici!

Services offerts pour monuments funéraires:

- Gravures
- Vente de monuments personnalisés
- Bases de granit et de béton
- Nettoyage et restauration
- Produits dérivés: macaron photo, vase



PETITES ANNONCES

production@oieblanc.com
418 248-8820

69 ÉSOTÉRISME

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613 0179.

20 DIVERS

Moto Yamaha V-Star 1100 cc 2001, noire, 59 000 km Grand pare-brise, dossier passager, repose-pieds avant. Excellente condition, entretien régulier chez le concessionnaire. PRIX : 2 000 \$ INFO : 418 241-1699 10-06-26

Climatiseur portatif Forest Air 7000 BTU, cause de vente : achat d'une thermopompe. Une été d'utilisation. Prix : 175 \$. Information 418-246-5963. 17-06-3fs

Air climatisé Tosot 8 000 BTU, 2 ans d'utilisation, 225\$ négociable. 418-241-2427 17-06-3FS

41 MAISONS À LOUER

Maison jumelée à louer à Montmagny, près de l'hôpital. Garage 16 x 28. Deux chambres à coucher, salon et salle à manger à aire ouverte. Deux salles de bain et une salle d'eau. Thermopompe avec air climatisé. Droit d'accès au fleuve. Disponible 1er Juillet. 418 291-3955. 17-06-3fs



RENCONTRE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION
DES FORTIN D'AMÉRIQUE (AFA)
5 juillet 2026

Au Manoir Montmorency, 2490 avenue Royale, Québec.

Au programme de cette journée auront lieu l'assemblée générale annuelle et le dîner.

En après-midi, conférence sur "Barbe Fortin" fille de Julien Fortin, émigré en 1650.

Pour information ou pour vous inscrire, communiquez avec :

René Fortin 418 248-6901 ou Jean-Marie Fortin 418 598-3567.

Bienvenue tous !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION



NOTIFICATION
Nouvelle dernière heure

L'OIE BLANCHE

Avis de décès

Madame Lynda Bernatchez

1960-2026

À La Maison d'Hélène de Montmagny, le 3 juin 2026, entourée de l'amour des siens est décédée à l'âge de 66 ans et 1 mois, madame Lynda Bernatchez, épouse de feu monsieur Alain Bernier et mère de feu Pierre-Marc. Fille de feu dame Yvette Cloutier et de feu monsieur Jean-Pierre Bernatchez, elle demeurait à Montmagny et a demeuré plusieurs années à Saint-Jean-Port-Joli.

Elle était la sœur de feu Alain, Benoît (Guylaine Lavoie), Sylvain (Danielle Mailloux) et Hélène Bernatchez (Michel Coulombe). Sont aussi affectés par son départ, ses neveux et ses nièces : Eloïse, Mathieu, Emilie, Kevin, Joanie et Janick, les membres de la famille Bernier, ses cousins et cousines, autres parents et ses ami(e)s.

De sincères remerciements sont adressés aux membres du personnel de La Maison d'Hélène et de l'Hôpital de Montmagny, pour leur accompagnement et les bons soins prodigués ainsi qu'au Dre Annie Mercier pour son professionnalisme.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène 350, avenue St-David, Montmagny (Québec), G5V 4P9, www.lamaisondhelene.org ou à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boul. Taché Ouest, Montmagny (Québec), G5V 3R8. <https://www.jedonneenligne.org/fondationhdm/DM/>

Selon ses volontés, il n'y aura pas de rencontre au salon ni de service religieux. Un moment de recueillement aura lieu dans l'intimité, lors de l'inhumation de ses cendres au cimetière de Montmagny.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



Maison funéraire De la Durantaye et Fils

(418) 598-3093, sans frais : 1-877-598-3093,

Courriel : info@deladurantaye.qc.ca

Site web : www.deladurantaye.qc.ca

Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



3282426

Messe anniversaire

Madame Claire Caron

24 juin 2025

À la mémoire d'un être cher dont le souvenir est toujours très présent. Malgré ton absence, tu nous accompagnes à tous les instants dans nos cœurs. Nous pensons à toi et t'aimerons toujours.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 21 juin à 9h en l'église de St-Omer.

Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.



Son époux, Claudio Caron, ses enfants, Michelle, Yves, Linda, Marie-Josée et les membres de leur famille



3352426

Avis public

SCL-2026-05



MRC de L'islet - Province de Québec
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD

Procédure ouverte

Achat d'un tracteur agricole no 2026-05

Avis public est par la présente donné que la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard demandera, à compter du 17 juin 2026, des soumissions pour l'achat d'un tracteur agricole. Les documents d'appel d'offres et leurs modifications doivent obligatoirement être obtenus par le biais du SÉAO. Les soumissions doivent être transmises en format papier au 282, rue Principale, avant 11 h, le 2 juillet 2026.

DONNÉ À Saint-Cyrille-de-Lessard, ce 17 juin 2026.

M. LOICK ODON S. AHOUANSOU

Directeur général

3262426

Avis de décès

Monsieur Gilles Gaudreault

1946-2026

À l'Hôpital de Montmagny, le 30 mai 2026, à l'âge de 79 ans et 10 mois, est décédé monsieur Gilles Gaudreault, époux de madame Denise Fortin. Fils unique de feu dame Lucienne Leboeuf et de feu monsieur Armand Gaudreault, il demeurait à Saint-Jean-Port-Joli.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Daniel (Marise Caron) et Stéphanie (Carl Tremblay); ses petits-enfants : Anthony et François Gaudreault, Julien, Gabriel et Édouard Tremblay. Il était le beau-frère de: feu Moïse (feu Anne-Marie Gosselin), feu Édouard (feu Lucia Desrosiers), feu Jeanne d'Arc (feu Bruno Beaulieu), feu Gérard (feu Suzanne Deschênes), feu Thérèse, feu Jeannette (feu Jean-Paul St-Pierre), feu Camille, feu Lucien (feu Thérèse Mercier), feu Bertrand (feu Marie Labonté), Jacques (Francine Jean), Lucette (feu Roger Plante), feu Léopold (feu Pauline St-Amant), Nicole (René Amyot) et feu André (Jeannette Caron). Sont aussi affectés par son départ, plusieurs neveux et nièces, ses cousins et cousines, autres parents et ses ami(e)s.

De sincères remerciements sont adressés aux membres du personnel, dont ceux du service des soins à domicile du CLSC de Saint-Jean-Port-Joli ainsi que de l'Hôpital de Montmagny pour leur accompagnement, leurs attentions et les excellents soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Services de Santé de la MRC de L'islet, 430, rue Jean Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli (Québec), G0R 3G0 <https://www.jedonneenligne.org/fondationsantelislet/DIM/> ou à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, 350, boulevard Taché Ouest, Montmagny Québec G5V 3R8. <http://www.fondationhoteldieumontmagny.com/>

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de rencontre au salon ni de service religieux.

Un moment de recueillement en sa mémoire aura lieu lors de l'inhumation de ses cendres le samedi 20 juin 2026 à 16 h 30 au cimetière paroissial « sous les étoiles » de Saint-Jean-Port-Joli.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



Maison funéraire De la Durantaye & Fils

418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093,

courriel : info@deladurantaye.qc.ca

Site web : www.deladurantaye.qc.ca

Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



3362426



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES

Démolition partielle de l'église (507, Principale à Sainte-Apolline-de-Patton)

La Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton sollicite des soumissions pour les travaux de démolition partielle du bâtiment situé au 507, rue Principale à Sainte-Apolline-de-Patton (église).

Les travaux seront d'une durée d'environ 2 semaines.

Les documents d'appel d'offres relatifs à cette procédure ouverte ainsi que les modifications à ces documents peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 877-336-7326 ou au 418 646-0177, ou en consultant le site Web, www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Toute soumission devra être produite et soumise sur le Formulaire de soumission fourni à cette fin et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et aux documents d'appel d'offres.

Les garanties financières et d'autres exigences spécifiques sont inscrites dans les documents d'appel d'offres.

Seules seront considérées les soumissions qui sont présentées par des entreprises ayant un établissement sur le territoire d'un pays ou d'une province visée par un accord applicable au présent contrat. L'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) est applicable au présent contrat.

Afin d'être considérées, les soumissions devront être déposées au bureau municipal sous enveloppe scellée avant **11 h 00, heure locale, le 17 juillet 2026**. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit, à 11 h 05.

Lieu du dépôt des soumissions :

Municipalité de Paroisse Sainte-Apolline-de-Patton
105, route de l'Église, Sainte-Apolline-de-Patton (Québec) G0R 2P0

Le contrat pourra être adjugé, le cas échéant, au plus bas soumissionnaire conforme, par le conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

La Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, Madame Sonia Gagné, Directrice générale et greffière-trésorière, par courriel : direction@sainteapollinedepatton.ca

Donné à Municipalité de Paroisse Sainte-Apolline-de-Patton, ce **17 juin 2026**.

Sonia Gagné / Directrice générale

3372426

Avis de décès

Madame Hélène Caron Langlois

1941-2026

Au centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, le 26 mai 2026, à l'âge de 85 ans, est décédée madame Hélène Caron épouse de monsieur Yvon Langlois. Fille de feu dame Gilberte St-Arnaud et de feu monsieur Henri Caron, elle demeurait à L'Islet (Saint-Eugène).



Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Charles Rochon (Janick Beauvais), Valérie Langlois (Normand Thibault) et Caroline Langlois (Mathieu Maltais); ses petits-enfants : Katherine et Philippe Rochon ainsi que leur famille; Mathilde et Léon Langlois Maltais; sa sœur Céline (Charles Berman), son frère Pierre (feu Christiane Bohémier). Elle était également la sœur de feu Alain Caron. Sont aussi affectés par son départ, ses beaux-frères et ses belles-sœurs de la famille Langlois : feu Colette (Fernand Thibault), Claudette (feu Georges Chiasson), feu Lise (feu André Caron) et Jocelyne (feu Ghislain Bérubé), ses neveux et nièces, cousins, cousines et ses amis(es).

De chaleureux et sincères remerciements sont adressés aux membres de l'équipe du Centre d'hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, pour leur accueil, leur empathie, leur dévouement, leurs attentions et la qualité exceptionnelle des services rendus et des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Services de Santé de la MRC de L'Islet, 430, rue Jean Leclerc, Saint-Jean-Port-Joli (Québec), G0R 3G0 <https://www.jedonneenligne.org/fondationsantelislet/DIM/>

Les funérailles avec eucharistie seront célébrées le samedi 20 juin 2026 à 11h en l'église Saint-Eugène de L'Islet, où les membres de sa famille vous accueilleront à compter de 9 h 30.

L'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :



Maison funéraire De la Durantaye et Fils

(418) 598-3093, sans frais : 1-877-598-3093,

Courriel : info@deladurantaye.qc.ca

Site web : www.deladurantaye.qc.ca

Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

3272426

Avis de décès

Madame Jeanne Bernatchez Labrecque

1941-2026

À La Maison d'Hélène de Montmagny, le 1er juin 2026, à l'âge de 84 ans, est décédée madame Jeanne Bernatchez, épouse de feu monsieur Pierre Labrecque. Elle était la fille de feu monsieur Joseph Bernatchez et de feu dame Eugénie Bernier. Elle demeurait à Montmagny.



La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Maison funéraire Laurent Normand

115, rue Saint-Louis

Montmagny (Québec) G5V 1N2

le vendredi 19 juin 2026 à compter de 9h. Une liturgie de la Parole aura lieu par la suite à 11h en l'église Saint-Thomas de Montmagny. Les cendres seront déposées au cimetière de Montmagny.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Manon (Claude Bernier), Martine (Sylvain Messervier), Martin (Agathe Tanguay), Maggie (Renaud Lapointe), ses petits-enfants : Patrick (Annie Grégoire), Rémi et Marie-Claude Bernier, Tommy (Marina Blais) et Audrey Messervier (Keven Brulé), son filleul adoré Keven Labrecque (Sophia Guillemette), ses arrière-petits-enfants : Noé, Maé et Méo Bernier, William et Leyla Messervier, Félix et Milly Brulé, Charly et feu bébé Charlotte Labrecque. Elle laisse également dans le deuil ses frères et sœurs : feu Lucienne (feu Ovila Gaudreau), feu Lucien (feu Colette Brochu), feu Roland (feu Thérèse Morin), feu Thérèse, Rita (feu Jean-Yves Labrecque), Sr. Mariette, feu Madeleine (feu Pascal Montminy), sa sœur jumelle Yvonne (feu Réjean Picard), Alice (Raynald Labrecque), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Labrecque, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier tout particulièrement Dre Annie Mercier et l'équipe d'oncologie de l'Hôpital de Montmagny, et également le personnel de La Maison d'Hélène pour les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à La Maison d'Hélène de Montmagny (<https://www.jedonneenligne.org/maisonhelene/DIMMAISON/>).

Des formulaires seront disponibles au salon.

La direction a été confiée à la



La Maison Funéraire
Laurent Normand

Maison funéraire Laurent Normand inc.

115, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 1N2

Pour renseignements : 418 248-0545, sans frais : 1 888 248-0545, messages de sympathie par télécopieur : 418 248-2621, par courriel : lnormand@laurentnormand.ca ou via le site web : www.laurentnormand.ca

Entreprise familiale reconnue Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec.

3292426

Le Journal
L'Oie Blanche offre ses plus
sincères condoléances
aux familles éprouvées.

Messe anniversaire

Madame Simonne Fortin et Monsieur Henri Langlois



Chers parents, voici déjà respectivement 20 et 35 ans que vous êtes allés rejoindre le Père éternel. Malgré tout, vos présences demeurent toujours près de nous et tant de souvenir heureux nous reviennent sans cesse à la mémoire.

En signe de reconnaissance pour tout ce que vous nous avez donné avec amour, nous vous offrons une messe commémorative ce dimanche 21 juin en l'église Saint-Mathieu de Montmagny.

Vos 6 enfants, 6 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants qui vous aiment

3082426

Avis de décès

Monsieur Maurice Boucher

1944-2026

Monsieur Maurice Boucher est décédé subitement l'âge de 81 ans. Il habitait à Laval.



Monsieur Léopold Boucher

1946-2026

Monsieur Leopold Boucher est décédé d'une longue maladie à l'Hôpital de Joliette le 1^{er} mai 2026 à l'âge de 80 ans. Il habitait St Michel des Saints.

Ils étaient les fils de feu dame Cécile Paré et feu Monsieur Wenceslas Boucher, natif de Berthier-sur-Mer.

Ils laissent dans le deuil leurs enfants ainsi que leurs frères et sœurs.

Les membres de la famille vous accueilleront afin de recevoir vos condoléances à l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le samedi 20 juin 2026 à compter de 14 h. Un hommage suivra ainsi que l'inhumation au cimetière de Berthier-sur-Mer.

8072426

Avis de décès

Monsieur Jean-Yves Coulombe

1937-2026

À Montmagny, le 13 mai 2026, à l'âge de 89 ans et 2 mois, est décédé monsieur Jean-Yves Coulombe. Il était le fils de feu monsieur Joseph Coulombe et de feu dame Marie Roy, et le frère de feu Raymond (Colette Fortin), feu Jean-Charles (Dolorès Landry), feu Paul-Eugène (Solange Bélanger), feu Guy et feu Michel.



Il laisse dans le deuil sa compagne Louise Proulx, ses enfants : Caroline (Steve Paradis) et Olivier (Marie-Christine Guillemette), ses petits-enfants : Gaëlle, Loïc et Thomas, sa sœur et ses frères : Denise, Amand (feu Christine Bernier), l'abbé Marcel et Jules, la mère de ses enfants : Charlotte Labrie, ses belles-sœurs et beaux-frères, ses neveux et nièces, ainsi que toutes les personnes pour qui il aura été un père, un papi ou un ami.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la

Maison funéraire Laurent Normand

115, rue Saint-Louis

Montmagny (Québec) G5V 1N2

le samedi 20 juin 2026, jour des funérailles, à compter de 11 h. Le service religieux sera célébré par la suite à 15 h en l'église Saint-Thomas de Montmagny. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière de Montmagny.

La famille remercie sincèrement le personnel de l'Hôtel-Dieu de Montmagny ainsi que celui de la Maison d'Hélène pour les soins empreints de douceur, de respect et d'humanité.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny (<https://www.jedonneenligne.org/fondationhdm/DM/>) ou à La Maison d'Hélène de Montmagny (<https://www.jedonneenligne.org/maisonhelene/DIMMAISON/>).

La direction a été confiée à la



La Maison Funéraire
Laurent Normand

Maison funéraire Laurent Normand inc.

115, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 1N2

Pour renseignements : 418 248-0545, sans frais : 1 888 248-0545, messages de sympathie par télécopieur : 418 248-2621, par courriel : lnormand@laurentnormand.ca ou via le site web : www.laurentnormand.ca

Entreprise familiale reconnue Distinction par la Corporation des thanatologues du Québec.

3022426

Technicien(ne) comptable

Les chiffres te parlent? Tu aimes quand tout est bien organisé et que ton travail fait une réelle différence? Nous recherchons un(e) Technicien(ne) comptable rigoureux(se) et organisé(e) qui souhaite contribuer au succès d'une entreprise manufacturière moderne en pleine évolution.

Description:

- Effectuer diverses conciliations et analyses comptables;
- Participer aux activités de fin de mois;
- Contribuer à la préparation des dossiers d'audit;
- Vérifier et concilier les factures de transport clients;
- Effectuer la facturation et le suivi des comptes recevables;
- Produire et compiler différents rapports financiers.



PROLAM



Contacte-nous par courriel au rh@prolamfloors.com

8052426



Chauffeur cueillette et livraison St-Jean-Port-Joli



Ce que nous offrons:

- Salaire compétitif
- Assurances complètes dès jour 1
- Fonds de pension avec contribution de l'employeur
- 3 semaines de vacances dès la première année

Ce que nous cherchons:

- Minimum de 2 ans d'expérience dans un domaine industriel
- Diplôme d'études secondaires
- Permis de conduire valide, classe 3
- Connaissances systèmes informatisés, MS Office et bonnes aptitudes à la communication verbale et écrite.

Faites parvenir votre cv: tifenn.chauris@airliquide.com

3042426



Manoir du Coteau

BEAUMONT
Résidence pour aînés

ON



RECRUTE !

CUISINIER(ÈRE)

1 poste disponible : TEMPS PLEIN
35h semaine de jour
Début emploi : immédiatement

Le cuisinier(ière) fait la préparation des repas. S'assure que les résidents reçoivent des repas de qualité.

Milieu calme et familial. Aucune fin de soirée.
Salaire à discuter
Repas gratuit pendant ton quart de travail
Jour d'anniversaire payé

PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES

2 postes disponibles : TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL
De jour
Début emploi : le plus tôt possible

Salaire compétitif - prime de nuit
Quarts de 12 heures
Travail une fin de semaine sur deux
Repas gratuit pendant ton quart de travail
Congé payé pour ton anniversaire

Qualifications requises

- Formation Loi 90
- Formation RCR/DEA secourisme général à jour
- Formation de PDSB, DEP ou APRPA

Envoyez-nous vite votre CV à :

INFO@MANOIRDUCOTEAU.COM

3 Rue du Coteau,
Beaumont, QC G0R 1C0
(418) 833-5555, poste 1

8032426

3132406



L'ÉVÉNEMENT L'AVENIR COMMENCE MAINTENANT HYUNDAI

VENUE 2026

Louez^o la version Essentiel pour :

0\$ acompte

71 \$ | 60

par semaine | mois à 5,99%

Réduction de taux de 1% incluse pour tous les clients.



ELANTRA 2026

Louez^o la version Essentiel pour :

0\$ acompte

75 \$ | 60

par semaine | mois à 4,99%

Réduction de taux de 1% incluse pour tous les clients et un bonus de 500 \$.



KONA ÉLECTRIQUE 2026

Louez^o la version Preferred pour :

0\$ acompte

100 \$ | 60

par semaine | mois à 5,49%

Comprend le bonis Hyundai de 2 000 \$, jusqu'à 5 000 \$ en incitatifs fédéraux pour véhicules électriques, et jusqu'à 2 000 \$ en incitatifs provinciaux pour véhicules électriques. Réduction de taux de fidélité de 1% incluse pour les clients admissibles.

TUCSON 2026

Louez^o la version Preferred TI pour :

0\$ acompte

99 \$ | 60

par semaine | mois à 4,49%

Réduction de taux de fidélité de 1% incluse pour les clients admissibles[^]



5 ANS 100 000 km
Garantie globale limitée^o

8 ANS 160 000 km
Système électrique^o

hyundaicanada.com

o Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour les véhicules neufs suivants : 2026 ELANTRA Essentiel / 2026 Venue Essentiel / 2026 TUCSON 2.5L Preferred AWD / 2026 Kona EV / Taux annuel : 4,99 % / 5,99 % / 4,49 % / 5,49 %. Obligation totale : 15 704 \$ / 14 664 \$ / 25 740 \$ / 26 000 \$. Versements hebdomadaires : 75 \$ / 71 \$ / 99 \$ / 100 \$ pendant 60 / 60 / 60 / 60 mois. Comptant initial : 0\$ / 0\$ / 0\$ / 0\$ et paiement de la première mensualité requise. L'offre ne peut pas être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Bail sur 16 000 km par an; 0,125 par kilomètre excédentaire. ^o†^o†^o† Offres valides pour une durée limitée et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis. Couleur du véhicule sous réserve de sa disponibilité. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités, le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. L'offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails. MD/MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à (ou utilisées sous licence par) Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Consultez votre concessionnaire Hyundai local pour plus de détails et pour connaître l'inventaire des modèles admissibles. L'incitatif fédéral et les incitatifs provinciaux pour les véhicules électriques (Roulez vert et IVZE) représentent un montant maximal sous forme de rabais offert par les gouvernements sur les véhicules admissibles. ^oOffres valides jusqu'au 30 avril 2026 et sous réserve de changement ou d'annulation sans préavis



Balayez pour en savoir plus



75, boul. Taché Est
Montmagny
418 248-7877

